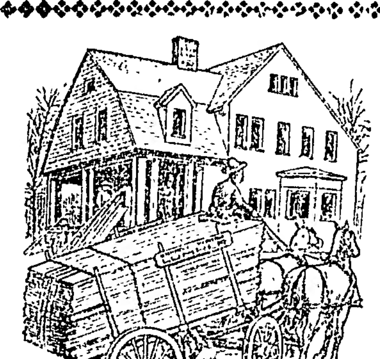
LE COURRIER DE L'OUEST

VOL. II — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 17 JANVIER 1907 — No. 15



A TRAVERS LE MONDE

RUSSIE

Saint Pétersbourg. Depuis quelques semaines, le trait caractéristique de la situation est une indifférence croissante. Le public est devenu si blasé concernant les faits divers de la révolution, que les événements les plus sensationnels n'arrivent à l'intéresser que momentanément.

Le gouvernement continue, comme par le passé, à arrêter en masse révolutionnaires et libéraux ; les premiers sont traduits en cour martiale et exécutés sommairement les seconds sont exilés dans les provinces d'Archangel et de Vologda ou envoyés en Sibérie lorsque la place manque dans les prisons locales, afin de les empêcher de participer à la campagne électorale actuelle.

Nitchevo ! Cela ne fait rien, disent les amis des victimes ; cela n'empêchera pas notre cause de triompher. En dépit de la persécution gouvernementale, les cadets et les socialistes parviennent à faire une propagande électorale efficace et sont admirablement organisés. En dépit de la sauvage répression des cours martiales, les révolutionnaires continuent à s'armer, à faire de la propagande dans l'armée, en un mot de préparer l'insurrection.

Les exécutions de fonctionnaires et les expropriations de deniers publics continuent sans diminution apparente. *Nitchevo !* répètent les bureaucrates et leurs partisans ; nous sommes sûrs de la victoire finale ! Tout semble être pour le mieux dans le meilleur des mondes ; la presse de toutes nuances, depuis l'officieuse *Rossia* jusqu'au socialiste *Tovaritch*, est invariablement optimiste, c'est-à-dire chaque journal l'est à sa facon.

Il est difficile de dire qui, dans cet optimisme général, a raison ; la protection officielle accordée à la Ligue du peuple russe, qui est en faveur du maintien de l'autocratie dans sa forme la plus absolue, et au parti octobriste, qui réclame une légère limitation de ce régime, semble profiter davantage à la première. Le Slave, plus que tous les autres peuples, aime les extrêmes, et de nombreux symptômes indiquent que les massses, là où elles agiront, marcheront avec les réactionnaires extrêmes, lorsqu'elles n'appuieront pas les socialistes et les radicaux

Beaucoup croient en conséquence que, dans la prochaine Douma, le centre, à constituer à droite par les octobristes, à gauche par le parti de la régénération pacifique du comte Heyden, sera relativement insignifiant.

Maroc

DÉCISION DU CORPS DIPLOMATIQUE

Le corps diplomatique convoqué par son doyen, s'est réuni à Tanger pour examiner deux lettres qu'il a reçues de Ben Slimon, ministre des affaires étrangères du sultan, lui annonçant l'envoi prochain d'El-Guebbas avec une force armée imposante en vue de pacifier la région de Tanger et de punir les agitateurs, les rebelles et les fauteurs de désordre.

Le sultan dit quelle émotion lui a causée la lettre collective du corps diplomatique du 24 novembre, l'informant des abus de pouvoir et des vexations de Raissouli. Il annonce son ferme désir de mettre à exécution les réformes décidées à Algésiras, en particulier celles concernant la police.

Le corps diplomatique a estimé qu'il y avait lieu de répondre à la missive du sultan, en prenant acte des intentions du gouvernement chrétien, et a jugé nécessaire de demander à Sa Majesté chérifienne de faire préciser les ordres donnés à El-Guebbas.

Tant que Rassouli sera maintenu en contact avec les étrangers, il sera impossible d'appliquer les réformes de la police et de faire disparaître l'inquiétude dans la colonie européenne. C'est pourquoi le corps diplomatique est d'accord pour demander l'éloignement définitif de Raissouli et le rétablissement de l'autorité du pacha de Tanger dans la province, notamment dans la zone où les étrangers ont la faculté d'acquérir des propriétés immobilières sans autorisation spéciale du Makhzen. (L'article 60 de l'Acte d'Algésiras dit 10 kilomètres.)

Une lettre sera rédigée par le doyen du corps diplomatique, qui portera cette décision à la connaissance du sultan.

Allemagne

En pleine campagne.— Les socialistes et la Weltpolitik.

Berlin.— La date rapprochée des élections fait que les divers partis n'ont pas perdu de temps à publier blier leurs programmes, et on procède sans relâche au choix des candidats, dont la liste officielle a été publiée le 20 décembre dernier. Comme il fallait s'y attendre, les conservateurs et les nationaux libéraux tirent tout le parti possible de l'attitude du centre, qu'ils qualifient d'antipatriotique. Ce qui est plus surprenant, c'est que les libéraux de gauche aient cru faire cause commune avec eux, reniant ainsi tous les principes du parti.

En échange de cette capitulation, on espère obtenir du gouvernement certaines concessions sur des points sans importance du programme. Il convient de dire que cette attitude de la "Freisinnige Vereinigung" ou Union libérale de gauche, est désapprouvée par un grand nombre de ses membres, y compris son président, le docteur Barth, qui estiment qu'une entente avec les socialistes aurait été plus naturelle et surtout, plus en rapport avec les véritables intérêts du parti.

On réimprime, pour le distribuer en masse, un manifeste des leaders socialistes, paru dans le *Vorwaerts*. Ce document, véritable réquisitoire contre la "weltpolitik" ou politique d'expansion mondiale du kaiser, a produit ici une véritable sensation.

Ce n'est pas seulement sur la question de l'Afrique du Sud-Ouest, dit cet appel, que le pays est appelé à se prononcer lors des élections de janvier, mais bien sur la politique intérieure et étrangère tout entière de l'Allemagne.

En dépit d'intrigues coûteuse et humiliantes, pour gagner les bonnes grâces de certaines autres puissances, l'Allemagne est aujourd'hui plus isolée que jamais en Europe, et les armements continuent à augmenter. Le budget de 1907 prévoit une somme de 799 millions de marks pour l'armée, soit une augmentation de 51 million de marks sur l'exercice précédent ; pour la flotte, 291 millions de marks, une augmentation de 24 millions sur l'année passée, et les pensions militaires absorbent 108 millions de marks, ce qui fait un total annuel de près de 1,200 millions de marks, (200,000,000 de dollars) pour les dépenses navales et militaires seulement.

La "weltpolitik" a fait monter la dette impériale, de 720 millions de marks qu'elle était à l'accession de Guillaume II, à 4 milliards de marks, nécessitant une somme de 136 millions de marks annuellement pour le service de ses intérêts.

Sur la question coloniale, le manifeste socialiste est terriblement éloquent. Après vingt ans d'empire colonial. le total des exportations des colonies ne dépasse pas 64 millions et celui de leurs importations 46 millions de marks, et, pour obtenir ce maigre résultat, un subside annuel de 30 millions est nécessaire. Ceci, sans compter, naturellement, la guerre actuelle dans l'Afrique du Sud-Ouest, qui a déjà coûté 400 millions de marks. Tout le commerce colonial de l'Allemagne ne représente pas un demi pour cent du commerce général du pays.

Plus loin, le manifeste attaque les tarifs ultra-protectionnistes, qui ont augmenté le prix de la nourriture et mettent un millard de marks annuellement dans les poches des grands propriétaires, et termine par un vibrant appel aux électeurs de voter pour des candidats qui lutteront pour la liberté personnelle et les droits politiques du peuple et combatteront la politique de classes, qui, jusqu'à présent, a été en vigueur.

Mesure de Prudence

Tokio (Japon).—On croit que le départ de l'escadre d'entrainement pour Honolulu et la côte du Pacifique sera retardée d'une dizaine de jours. On est d'avis dans les cercles officiels qu'il ne serait pas prudent d'inclure dans la tournée de l'escadre une visite à San Francisco dans un temps où le sentiment anti-japonais est si fort. La visite projetée pourrait même être remise indéfiniment.

NOTRE CONCOURS

Voir les Conditions septième page

ACTUALITE

Pages Oubliées
ALPHONSE KARR

I.—UN DINER CHEZ VICTOR HUGO

Victor Hugo demeurait alors à la place Royale. Sa maison était très simplement et très noblement hospitalière. A la famille, qui était alors nombreuse, le père, la mère et quatre enfants, Charles et Victor, qu'on appelait alors *Toto*, et deux charmantes jeunes filles, Adèle, familièrement *Dédé*, et Léopoldine,—pouvaient toujours venir se joindre, à l'heure du diner, un deux, trois amis. La chère n'était ni somptueuse ni variée, mais abondante, un peu homérique.

Quelque énorme pièce de viande provoquait et bravait les appétits des jeunes poètes survenants, dont l'arrivée ne causait pas dans la maison cette terreur, cet ahurissement, cet essoufflement si désagréable pour ceux qui le causent surtout, què ne manque pas de produire, dans les maisons plus prétentieuses, la présence subite des convives non invités.

On dinait tard, sept heures, c'était tard en cè temps-là : il semblait que cette heure eût été instituée pour la commodité des poètes qui n'avaient pas trouvé à pêcher un diner ailleurs, *refugium peccatorum*, comme disent les litanies.

Un des convives, sinon le plus assidu, du moins le plus désiré et le plus accueilli était Gérard de Nerval, cet esprit si littéraire, si original, si distingué, qui n'a pas encore dans la littérature la place qu'il occupe dans notre souvenir, mais qu'il aura lorsque, la postérité ayant fait son choix et son triage, ceux qui, comme lui, n'ont écrit que de l'excellent, se trouveront avoir un plus gros bagage que les plus féconds.

Un souvenir à son sujet :

Avant sa triste mort, Gérard, frappé de cette horrible maladie, la folie, avait dû être soigné dans une maison de santé. Un jour je reçus une lettre du docteur de cette maison :

" M. Gérard, me disait-il, dont la " guérison est à peu près complète, té" moigne depuis quelques jours, un vif " désir d'aller diner chez vous. Si vous " pouvez le recevoir demain, je le fe" rai accompagner par une personne " de confiance. Je vous recommande " deux choses : qu'il ne veille pas trop " tard et qu'il ne boive pas du vin pur. Ici, " on lui sert du vin mitigé d'avance, et " il n'y fait pas attention. Il y faut met" tre cependant un peu d'adresse pour " ne pas le fâcher."

Gérard vint et les prescriptions du docteur furent suivies à la lettre.

Quelques jours après, Victor Hugo arriva chez moi de grand matin.

—Voici, me dit-il, le docteur de la maison de santé où est notre Gérard, m'a écrit hier soir que Gérard veut venir aujourd'hui dîner à la place Royale. Il me dit que vous êtes au courant de certaines précautions qui ont très bien réussi, il y a quelques jours chez vous. Je viens donc vous dire qu'il faut que vous veniez dîner également là-bas et que vous arriviez de bonne heure, pour que nous fassions nos préparatifs.

J'arrivai de bonne heure à la place Royale. Hugo et moi nous composâmes, au moyen d'une adjonction d'eau calculée, discutée et essayée, un vin inoffensif, mais probable, dont nous cachetâmes soigneusement deux ou trois bouteilles que nous roulâmes ensuite dans la poussière, en ajoutant un peu de toile d'araignée sur le goulot.

A table, nous plaçâmes Gérard entre nous deux, pour ne pas avoir besoin de mettre le reste de la famille et les autres convives au régime de l'*abondance*, auquel nous nous soumimes avec lui...

Il fut, pendant le dîner, parfaitement raisonnable et brillamment spirituel.

Un seul mot cependant frappa les convives et nous donna à tous un frisson dans le dos.

On sacrifiait, en causant, le temps présent au temps passé, et l'on signalait tout ce qui " allait mal."

—C'est tout qui va mal, dit Gérard ; mais " savez-vous pourquoi ? "

Quelques-uns donnèrent des raisons. Gérard reprit :

—Ce n'est pas cela. Vous ne savez rien de la cause du désordre et du tohu-bohu de la société. Je la connais, moi, et je vais vous le dire : Dieu est mort !

Le diner se passa sans autre incident. Vers dix heures, Gérard qui avait promis à son médecin de rentrer de bon heure, se leva, et Hugo et moi l'accompagnâmes jusqu'au bas de l'escalier, où son surveillant l'attendait avec une voiture. Les mains serrées, les adieux faits, Gérard, avec un de ses sourires si fins et si spirituels, nous dit :

—A propos, ceux qui croient que j'ai pris pour du vin ce qu'on m'a fait boire ce soir, ceux-là se trompent beaucoup.

Mais, revenons au dîner, qui est ou était le sujet de mon récit.

A lire les livres de Victor Hugo, à le voir lui-même en public ou en présence d'étrangers, toujours un peu solennel, on ne devinerait jamais la gaieté qu'il avait dans ces réunions intimes, gaieté pleine d'abandon, qui allait jusqu'à dire des bouffonneries. On sait quel charme à le rire des figures sérieuses ; cette gaieté naïve et contagieuse du poète avait au plus haut degré ce charme-là. La présence de Gatayes, qui avait été à l'école avec lui quand ils étaient enfants tous les deux, avait le don d'augmenter beaucoup cette disposition.

Un soir, nous arrivons, Gatayes et moi, à la place Royale, un peu avant sept heures. Nous trouvons Hugo prêt à sortir, debout, ganté, le chapeau déjà sur la tête, et Mme Hugo à table avec ses deux filles, Charles et Victor étant en pension.

—Ah ! vous voilà, nous dit Mme Hugo : j'espère que vous ne venez pas dîner ?

—Au contraire, nous venons dîner.

—C'est une erreur et un espoir dont il faut vous défaire ; il n'y a pas à manger. Vous voyez Victor, que j'envoie dîner chez un ami irréligieux. C'est aujourd'hui vendredi saint, et j'ai, pour mes filles et pour moi, trois rougets et quelques compottes de fruits. Nous n'en donnons à personne.

—Puisqu'il en est ainsi, dit Hugo, puisqu'il n'y a pas à manger, je reste. Je partagerai, du moins, le jeûne et la faim de mes amis.

—Il y a bien du pain et du fromage, dis-je ?

—Oui, peut-être.

—Eh bien ! c'est de quoi faire un dîner excellent, et je sais, dit Hugo en ôtant ses gants et son chapeau, une armoire pleine de confitures. Qu'on mette trois couverts.

La cuisinière trouva quelques œufs dans un garde-manger, et nous fimes des fouilles dans de vieilles grandes armoires où on jetait pêle-mêle toute sorte de présents qu'envoyaient parfois des inconnus au grand poète qui les charmait : —nous y trouvâmes jusqu'à une bouteille de vin de Chine. Les œufs, le fromage, les confitures nous composèrent un diner exquis.

Nous refusâmes avec noblesse une part qu'on nous offrait généreusement des trois poissons rouges.

Nous étions gais jusqu'à la gaminerie, et c'est sans contredit que je dois classer ce diner au premier rang des meilleurs que j'aie faits dans ma vie.

Feuilleton du " Courrier de l'Ouest "

Les Belles de Nuit

Par PAUL FEVAL

No. 3

Tout le monde se mit à écouter. La vieille fit le signe de la croix et récita son Benedicite après tout le monde, comme elle le savait. Ce n'est pas le meilleur latin qui plait toujours le mieux au bon Dieu.

—Oui, oui... murmura-t-elle en essuyant son assiette de bois avec son tablier, il y a bien assez longtemps qu'il est parti pour avoir oublié la route de la maison de son père.

—De qui donc comme ça, not'mère que vous parlez ?

La bonne femme, au lieu de répondre, appela le petit Pelo et lui caressa les cheveux.

—Qui t'a donné la petite pièce, failli ? demanda-t-elle d'un ton où la prière et la menace se mêlaient à doses si parfaitement mesurées que l'indocile enfant fut subjugué du premier coup.

—Je ne connais point, répondit-il d'un accent boudeur ; c'est un bourgeois qui n'est point de par chez nous. Que j'étais donc à prendre des anguillettes dans la vase pour ma trompe (toupie), qu'elles grouillaient comme des vers de terre aujourd'hui. Oh ! là ! là ! y en avait-il des anguillettes ? " Hé Poulot ? " j'ai cru qu'il disait Pelo, qu'est mon nom, et j'ai regardé. Ah dam ! il était cossu et reluisant comme ça : " Poulot,...—C'est Pelo, que vous voulez dire " que j'ai fait.—Poulot, qu'il a repris, c'est-il dans ce pays-ci, pas loin, dans l'environ que reste M. le vicomte de Penhoël ? moi j'ai dit : " Ça vous fait-il quéqu'chose à vous ? "

Sur qu'il m'avait fait marquer la plus grosse, d'anguillette, s'entend. Il a refait : " Je voudrais savoir. " J'ai ri parce qu'il mettait la main à la pochette de son gilet. Il a ri aussi, et j'ai ri plus fort. Ah ! j'ai-ti ri, je croyais à un sou ; j'ai vu la pièce blanche et j'ai fait la roue. Mais je ne savais pas que ça valait quarante sous. Not'grand maman, faut qu'on me les rende.

—On te les gardera pour quand tu seras plus grand, Pelo, dit la ménagère.

Pelo prit place à la table d'un air sombre.

La vieille appuyait sa tête grise contre sa main.

—Qui vivra verra, murmura-t-elle. Pontalès est riche, mais le bon Dieu voit clair.... Depuis que les petites demoiselles sont mortes, il y a deux Belles-de-nuit de plus sous la lune, et quand l'oncle en sabots passe devant notre porte pour aller pleurer au cimetière, j'entends bien ce que dit le vent.

—Que dit le vent, not'mère ? demanda le métayer tout bas.

Et chacun répéta, tandis que les regards avides étaient braqués sur la bonne femme :

—Que dit le vent ?

—Le vent dit : " Nous sommes là, nous sommes là, nous sommes là...." et le vent chante leurs noms dans les branches du grand figuier, mes gars et mes filles. Le vent chante comme ça ; " Louise, Marie, Louise, Louise, Marie, Marie. "

—Bonsoir à tous, prononça une voix grave et douce en dehors du seuil. N'oubliez pas dans vos prières mes deux fillettes, Louise et Marie de Penhoël.

Il n'en eut pas un pour rester assis. L'aïeule elle-même se mit sur ses jambes chancelantes, tandis que le vieux chien allongeait le cou vers la porte. Aux dernières lueurs du crépuscule, on put voir un vieillard de hautes taille qui était vêtu d'un habit de gentilhomme, bien usée et bien vieux, taillé à l'ancienne mode. Un large chapeau de paysan couvrait ses cheveux blancs.

Ce ne fut qu'une seule voix pour dire avec un respect profond :

—Bonsoir à vous, monsieur le chevalier de Penhoël.

C'était l'oncle en sabots, le bon chevalier Jean de Penhoël, qui revenait du cimetière où dormaient ses deux filles.

Il ne s'arrêta point. Quand il fut passé, la vieille dit comme on ordonne :

—Faites la part des belles-de-nuit, ménagère.

Elle fut à l'instant obéie.

Avant que personne eût porté la cuillère à ses lèvres, deux pleines écuellées de soupe furent prélevées avec deux morceaux de lard et deux talons de pain.

On chargea la petite Simonne d'ouvrir la demi-porte et de placer les deux offrandes sur la marche d'ardoise qui était en dehors du seuil.

Simonne un peu tremblante, s'acquitta de son office et revint toute pâle en faisant le signe de la croix, le long de son chemin.

Puis la ménagère remplit les écuelles à la ronde, et le bon appétit chassant les pensées tristes qui étaient dans l'air, chacun se mit à manger avidement.

—La trempée est bonne, dit Vincent.

—Bonne et droite en goût, faut pas mentir, opina Monique.

Jean-Marie Dolet, le maître de céans, huma, non sans volupté, la dernière goutte de son potage, et conclut avec autorité, comme si tout le monde eût été contre lui :

—Aussi vrai comme je vous le dis, les gars et les filles, la trempée était bonne à c'te vêprée, tout à fait coulante et bellement graissée.

—N'empêche, s'écrièrent résolûment José, Joson et Josile ; elle était bonne, la trempée, ah ! mais dame oui, tout à fait !

La ménagère remercia d'un signe de tête à la ronde, car le compliment était pour elle, et ajouta du fond de son bon coeur :

—Je voudrais tant seulement que notre monsieur, madame et le pauvre ange en aient de pareilles tous les soirs à la maison Galliot.

—Écoutez ! fit la vieille tout à coup.

Le chien Turc se dressa sur ses pattes en étirant la longue cambrure de son dos.

Le vent se mit à secouer les feuilles du grand figuier, qui bruirent comme des lambeaux de parchemin.

Le doigt sec et ridé de la vieille montra la porte. Ceux qui osèrent regarder virent deux formes blanches qui passaient au dehors.

Le chien Turc poussa un hurlement gémissant et sourd.

La vieille se leva et marcha sans bâton jusqu'à la porte. Elle l'ouvrit. Elle prit les deux écuelles sur la marche d'ardoise qui servait de seuil et revint les déposer au milieu de la table, solennellement.

Les deux écuelles étaient vides.

—Les belles ont pris leur part, dit-elle.

III

LA CHANSON DU SABOTIER

Dix-huit ans auparavant, le château de Penhoël était une maison hospitalière et opulente : dans toute la contrée, à dix lieues à la ronde, on ne jurait que par Penhoël.

Le vicomte Hoël de Penhoël avait une des plus belles terres de Bretagne. Son domaine contenait plus de vingt fermes, des moulins à eau le long de la rivière d'Oust, des moulins à vent sur la montagne, au milieu des vastes landes, des taillis, des futaies, des genêts dont il ne pouvait faire le tour en une journée. Il n'y avait point de chasse pareille à la sienne depuis la Roche-Bernard jusqu'à Paimpont où sont les Cyclopes.

Quand on venait lui payer les fermages à la Saint-Jean et à la Saint-Michel, il ne savait que faire de son argent.

Mais, les pauvres, en définitive, savaient bien ce qu'il en faisait.

Il était vieux. C'était le père de celui que nous avons entendu appeler "Notre monsieur" dans la ferme de Jean-Marie Dolet.

Il avait deux fils : Philippe et Pierre, deux braves jeunes gens qui s'aimaient. Sa famille se composait en outre d'un pauvre cadet, Jean, chevalier de Penhoël, qui recevait l'hospitalité de ses aînés, et de Juliette, jeune orpheline, qui était la nièce de feu Mme la vicomtesse de Penhoël.

On appelait, dès lors, Jean de Penhoël, l'oncle en sabots, parce qu'il surveillait le domaine, pour reconnaitre autant qu'il était en lui les bienfaits de son riche parent.

Philippe et Pierre s'aimaient, nous l'avons dit, mais ils étaient bien différents l'un et l'autre : Philippe fort, bouillant, brillant, hardi, franc comme l'or, généreux, étourdi ; Pierre maladif, bon aussi et brave à ses heures, mais faible d'esprit et de corps.

Ils étaient beaux tous deux. Il n'y avait entre eux qu'une année de différence pour l'âge.

Quand Philippe eut vingt et un ans accomplis, il vint trouver son père et lui dit :

—Papa, ma cousine Juliette me convient et je conviens à ma cousine Juliette. Donnez-nous votre consentement, afin que nous soyons mari et femme, si vous le voulez.

—Je le veux, garçon, répondit Penhoël. Feu madame la comtesse, ma chère femme, ta mère, aimait Juliette comme sa fille. Il est bon qu'elle voit de là-haut que je fais ici-bas comme elle eût fait, car elle disait bien souvent : Les enfants se conviennent et ce sera un ménage.

Philippe tomba dans les bras de son père, il ne se sentait pas de joie. On parla tout aussitôt de la noce. Le pays entier se réjouit, depuis le plus pauvre fermier jusqu'au plus riche gentilhomme, car Philippe, le hardi jeune homme, et Juliette, la douce jeune fille, étaient aimés de tous.

Il n'y eut que Pierre le cadet, à ne point se réjouir, Pierre s'enferma dans sa chambre et se mit au lit, malade, pour mourir.

Tout le monde aussi aimait Pierre, car il n'avait aucune méchanceté dans le cœur ; on appela les meilleurs médecins de Redon ; ceux de Vannes et de Rennes même furent mandés à grands frais. Ils vinrent tâter le pouls de Pierre.

Il y en avait dix ; il y eut dix avis ; onze en comptant l'opinion générale qui fut, pour chacun de ces honorables docteurs, que ses neuf confrères étaient des ânes.

Ils se dirent les uns aux autres quelques injures en latin, et le pauvre Pierre allait toujours mourant.

Un soir qu'on avait renvoyé le dernier docteur, la famille entière était réunie dans la chambre du malade, et le vieux vicomte parlait de faire venir les demi-dieux de la Faculté de Paris, quand l'oncle en sabot dit tout bas, car il était timide :

—Monsieur mon cousin, les médecins n'y feront rien.

—Que dis-tu, Jean, mon homme ! s'écria Penhoël. Est-ce bien toi qui portes le mauvais augure dans ma maison ?

—A Dieu ne plaise, Penhoël ! je dis seulement que les médecins n'ont pas de drogues pour guérir le mal de chagrin.

Le vicomte, à ces mots s'élança vers le lit de son fils.

Suite à la page 7

COIN FEMININ

CHRONIQUE.

Cousine, ajoutez un de ces vieux ceps de vigne à la pyramide savante que vous venez d'édifier sous le manteau de votre immense cheminée bourguignonne ; Cousine tisonnez encore et pelotonnez-vous, mignonne frileuse, dans un de ces bons vieux fauteuils comme on en faisait jadis chez nous, je vais vous conter le voyage le plus agréable—hélas que ne suis-je Madame de Sévigné pour enfiler deux ou trois douzaines de qualificatifs ! — que j'aie jamais fait, par cinquante degrés ! Au dessous zéro ! — Parfaitement, ma cousine. Mais de grâce, n'en brûlez pas la pointe de vos jolies mules, et n'approchez point ainsi votre visage dont la pâleur s'avive du reflet des belles flammes des vieux ceps du clos...

Ma cousine, s'il vous fallait " descendre " à Cluny par—50° ! Je m'amuse follement, à cette seule idée ! Que de manteaux, de châles, de fourrures empilés ! Et cependant, ma chérie, connaissant votre " frilosité " je n'hésite pas à vous inviter à une de ces enivrantes courses comme on en fait dans l'atmosphère claire de l'Alberta ensoleillé !

Mon amie, tout cela pour vous dire que dans notre riche Bourgogne vous ne connaîtrez jamais l'exquise ivresse de se sentir entrainée, sans heurt, doucement comme si on allait finir, sur la route toute blanche ; il faut attendre l'été pour comparer les routes d'Alberta au chemin qui mène au Ciel. Il est vrai que vous avez les vieilles cheminées, les grosses bûches qui font de si bonnes braises, les châtaignes, ah ! les châtaignes, vous savez les oubliées, celles qui éclatent dans un nuage de cendres et braises ! ce sont les compensations, que vous apportent l'hiver, brumeux et venteux.

Pas de comparaison, n'est-ce pas ! Lorsque je cause avec vous, tout près, assise sur la marche du foyer, je ne sais plus être juste et... je reviens à mon voyage.

A quoi servirait, ma chère, que je me répande en doléances sur les imperfections d'une nouvelle ligne de chemin de fer ? il est certain, que nulle autorité de l'administration ne mettra son nez grave au-dessus de la lettre que je vous griffonne et mes lamentations me resteraient pour compte. D'ailleurs il faudrait être très grincheuse lorsqu'on échange d'un dollar vingt cents on vous permet de demeurer huit heures dans un de ces beaux " chars " d'acajou, près desquels vos wagons ressemblent à d'affreuses boîtes à sardines.

Huit heures ! il faut dire que nous n'avons pas roulés continuellement, pendant ce temps, oh non ! La distance à parcourir étant seulement de 20 milles !

Ma cousine, s'il arrive qu'on s'épate devant vous sur la rapidité des chemins de fer américains soyez assurée que les voyageurs d'Edmonton à Morinville sont à l'abri des accidents qui pourraient résulter de cette vitesse vertigineuse.

Etourdie ! j'oubliais de vous dire que la première partie de mon voyage devait s'effectuer par le train, heureusement, vous vous en êtes aperçue. Moi, je vous l'avoue, au départ, j'ai eu quelques hésitations ; le roulis et le tangage et aussi la vague réminiscence d'un malaise éprouvé il y a bientôt deux ans sur les flots perfides de l'océan, me firent tout d'abord hésiter sur la nature de notre moyen de locomotion.

Je pourrais vous faire palpiter en vous contant notre arrêt angoissant à l'entrée du pont de St. Albert, les hésitations de notre mécanicien—un convoi, ironie, un convoi de secours, avait, quelques heures auparavant, déraillé et brisé les traverses du pont. Cousine, pourquoi, faut-il ainsi être obligé de détruire les légendes ! On fit remonter les voyageurs et... je fermai les yeux, mes mains se crispèrent dans mon manchon, en proie déjà au vertige... j'allais donc vivre une minute américaine...

Vous souvenez-vous du bruit que firent les journaux, en France à propos de ce mécanicien américain qui lança son train au-dessus d'un abîme ; point de pont, même brisé, de rails, même pas de vulgaires troncs de sapin ; rien ! Les voyageurs eurent une seconde la sensation de ne plus vivre ; ils étaient de l'autre côté. Un canard aux ailes vigoureuses franchi l'océan et vous en porta la prouesse, vous en souvenez vous ? Ces souvenirs, chez moi, faisaient battre un peu plus fort mon cœur, mes lèvres se serraient, j'aurais voulu partir, vite, ce mécanicien avait vraiment des raffinements terribles pour les gens nerveux.

Enfin ! Un coup de sifflet hardi, que je trouvai même fanfaron et... le train s'ébranla, prit l'allure de ce bon " Petit-Blanc," vous savez la pauvre bête qui nous menait en cinq heures à Cluny !...

Ma plume " a des fourmis " en vous contant cela, cousine, et elle a hâte de s'élancer, sur la route, la belle route immaculée qui nous conduit à la chère maison, but de mon voyage. Aussi, je passe sur les multiples émotions que nous devions ressentir encore, telle que la rencontre, de deux " chars " renversés

Les alarmes de nos estomacs, calmées, heureusement par le " lunch " composé de gâteaux que de complaisants compagnons de voyage réquisitionnèrent dans les fermes voisines.

Enfin, on vit, ou plutôt, non, on ne vit plus, on se sent glisser dans l'infini. L'air piquant endolorit l'esprit, on est grisé, doucement par ce froid, cette vitesse, le tintinnabulement joyeux des sonnettes. Toute enfouie sous les couvertures, je fais des rêves exquis...

Parfois, je risque un œil et je ris du nez de mon vis-à-vis qui se gèle, comble d'imprudence, par cette terrible [illegible] abri, à contempler ces étendues, sans tâches autres que celles que font les bouquets des arbres squelettiques, les ilots vivants des fermes.

Mais, voici, un convoi de " freigther," les mulets, de pauvres bêtes, toutes couvertes de givre, s'en vont la tête basse ; le long de leurs grandes oreilles pendent, en joyaux, des glaçons que le soleil irise. Ils sont lourdement chargés, nous devons leur céder la voie étroite tracée par les traineaux, nos chevaux s'enfoncent mollement dans la neige. Fanny, la petite jument blanche, se confond dans cette blancheur et Negro, que cet arrêt impatiente, ressemble à une puce gigantesque sur un drap immense. Les hommes, suivant d'un pas lent, tranquille comme celui de leurs bêtes, passent indifférents, perdus dans leurs fourrures, d'où sortent des barbes blanches semblables à celle que l'on prête au Bonhomme Janvier ; d'un effort admirable, tous les mucles tendus, nos chevaux nous ramènent sur la route...

Puis, ma cousine, ce sont les lieux plus familiers ; les souvenirs de l'été passé remontent du coeur à l'esprit, embaumés de ce parfum spécial, doux et triste, qu'exalent les choses qui ne seront plus, que notre volonté ne pourra jamais faire revivre...

Un tout petit déclic, ici ; à travers le lacis délicat des arbres dépouillés, un point rouge a paru, un autre se perdant dans le bleu clair du ciel se tache, tout auprès ; la petite flamme tricolore s'agite, nous souhaitant de loin la bienvenue.

Puis, ma cousine, ce sont les tendresses caressantes, celles qui ne changent pas, le seul amour qui ne prenne jamais fin. Pour un moment on perd la notion du temps, des lieux, n'est-ce pas une des grandes douceurs des retours ?

. . . .

Hélas qu'ils sont tristes les départs suivant d'aussi près les retours et les douleurs dont ils gonflent notre âme équivalent-elles aux joies de l'heure passée ?

Dans la fantasmagorie du matin, il a fallu repartir, les arbres étaient blancs, tout givrés des petits trembles, minces, souples, accouraient à notre rencontre, endiamantés en dentelles semblant revenir de quelque bal, aux lueurs roses de l'aurore.

Vous imposer le recit de notre retour serait fastidieux et cependant, cousine, je ne saurais vous taire la rencontre délicieuse que j'ai faite lors de ce cher voyage.

C'était à l'aller. Les paroles magiques avaient été échangées presque à son entrée dans la salle d'attente, sous sa cornette blanche son visage s'était rosé et, la minute avant étrangères l'une de l'autre, nous étions amies.— Entrez au couvent à votre retour, me dit-elle, nous parlerons d'Elle...

Elle, Amie, vous savez qui elle est, celle qui ne meurt jamais dans le coeur de ses enfants.

Oh ! l'heure exquise passée dans ce parloir, qui ressemblerait à tous les parloirs de France, si ce n'étaient ses " murs " en bois. Elle sont quatre qui vivent dans le petit couvent, continuant ici la tâche que là-bas elles ont dû abandonner, sans murmures, sans une plainte, tout simplement ; elles sont vraiment admirables ces pauvres hirondelles que le vent mauvais a chassé jusqu'ici !

Nous parlons d'Elle... L'illusion est presque complète. J'évite de regarder les murs, les yeux fixés sur les cornettes, le blanc du drapeau, qu'elles vont partout porter dignement, les nobles exilées et qui donne l'illusion, une minute, de la patrie retrouvée.

Il faut prendre congé, non sans avoir visité le couvent, pensionnat qui ne déparerait pas bien des sous-perfectures, et féliciter, la soeur cuisinière sur les qualités de " la soupe de chez-nous ",...

Cousine ! cousine ! votre feu s'éteint !

Je vous laisse à rêver de mon voyage. Votre imagination le colorera de ces teintes que je n'ai pu lui donner et demain vous en ferez un récit fantastique à nos amis de Bergesserin.

Amicalement à vous

[illegible]

L'ADIEU

Donc, pour n'avoir pas su, d'une parole brève,
A l'heure où dans vos yeux les miens se sont plongés,
Unir nos cœurs épris pourtant du même rêve,
Il faudra nous quitter, comme des étrangers.

Ce ne fut que la crainte et non l'indifférence
Qui retint sur ma lèvre un mot prêt à jaillir ;
Adieu donc... Sur ma route, hélas, la Providence
Avait mis une fleur que je n'ai su cueillir.

Du rosier de l'Amour les floraisons prochaines,
Hors des buissons nouveaux, se tendaient vers ma main...
Le rosier effeuilla, triste, ses roses vaines,
Et l'Amour, en pleurant, prit un autre chemin,

. . . .

Dire qu'en ces beaux soirs dont les printemps abondent
Dans une de ces moments où, pures voluptés,
Il semble qu'en chantant, deux âmes se répondent
Le bonheur était là, dans l'ombre, à nos côtés !

Nous ne l'avons point vu... mais de cette heure exquise.
J'emporte au fond du cœur le souvenir choyé,
Et puis, comme un parfum dont l'amertume grise
Le regret triste et doux du bonheur coudoyé...

Mme RAYMOND CRUSSARD.

BIBLIOGRAPHIE.

Nous accusons réception de l'Almanach des Cercles Agricoles de la Province de Québec, pour l'année 1907, publié par la Compagnie J. B. Rolland & Fils, 614, de la rue St Vincent, Montréal.

Cet almanach est publié dans l'intérêt de la classe agricole de la province de Québec, et dédié spécialement aux membres des Cercles Agricoles et à leurs familles.

La 41ième édition de cet almanach contient, outre le calendier ordinaire, la liste des institutions officielles de plus quelques notions sur l'hygiène et la cuisine, des recettes et historiettes. Les cultivateurs ne devront pas manquer de se le procurer.

Le prix est de 10 cts, franco.

(*Monde Illustré*)

ALBUM UNIVERSEL

XXIIIe année No. 1185—12 jan. 1907

Sommaire

Hors texte : Le Canada pittoresque ; nos gravures d'actualité.
Chronique : Un trait d'union, par L. d'Ornano.
Echos de partout, par Paul d'Esmorin.
Nouvelle inédite : Une étoile, par Jeanne ; Simple historiette, par M. Rôde ; Autour des Lehudec, par Mlle Marie Le Franc.
Nouvelle : Blessure sacrée, par Daniel Lesueur.
Pour nos lectrices.
Comment le Japon a aboli les horreurs de ses prisons, adapté de l'anglais par P. d'E.
Trois pages humoristiques.
Pour nos jeunes amis.
Les monuments canadiens : La statue de Chénier, par Georges Laurier.
Nouvelle : Entrée dans le monde.
A travers le Canada.
La cuisine de Madame : recettes à la canadienne.
Inédit : Le devoir social, par Gaston Leury.
Les grands musiciens.
Feuilletons : Le chien d'or : Robinson Crusoé.
Poésies — Variété, etc.
Musique : Mélodie : Elle, par Saint-Saëns : Sur la route (pour piano,) par B. M. Colomer.

L'Album Universel renchérit sur ses qualités que nous avons maintes fois signalées à nos lecteurs. Le confrère mérite nos compliments pour son texte soigné et ses illustrations. (l'Album Universel, Monde Illustré, 51. rue Ste-Catherine Ouest, Montréal) ; nous souhaitons qu'ainsi qu'elle le mérite, cette revue pénètre dans tous nos foyers et y soit aimée. L'Album publie aussi d'excellente musique, de beaux feuilletons et des pages humoristiques.

Vient de paraitre
ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL et des FAMILLES
pour 1907

Publié par la Compagnie J.-B. Rolland et Fils, Montréal.

C'est la quarante et unième édition du populaire Almanach agricole, commercial et historique, qui se présente sous ce nouveau titre. Les éditeurs ont eu l'heureuse idée de lui ajouter les renseignements, de leur almanach des familles, et de n'en faire qu'une belle brochure, d'un format plus large, renfermant 144 pages entièrement composées de matières à lire.

A l'utile de ses nombreux renseignements, se joint aussi l'agréable de ses variétés, de ses intéressantes histoires par des auteurs canadiens : " Brouillé " par R. Girard ; " La fête de la Saint-Louis à Paincourt " et " un Roman en deux chapitres " par A.-D. Decelles, etc.

En somme, c'est un excellent Almanach qui se vend partout au prix de cinq centins l'exemplaire.

A TRAVERS LE MONDE

Suite de la 1re page

Tanger.—La ville de Zinat, où Raisouli avait installé ses quartiers généraux, a été presque entièrement détruite par l'incendie, causé par le bombardement. Les troupes du Sultan s'en sont emparé, après un combat qui a duré peu de temps, mais a été des plus meurtriers.

Raisouli, et sept cents hommes, qui lui sont restés fidèles, sont en fuite et ont gagné les montagnes, en dépit des efforts du ministre de la guerre, pour s'en emparer.

Hier matin, l'artillerie sous la conduite d'un algérien, auquel les autorités [illegible] ticiper à la bataille sur la requête du ministre de la guerre Gablas, a ouvert le feu sur la ville.

Les canonniers marocains ont fait preuve d'incapacité complète, dans la manœuvre de leurs pièces et l'infanterie a tiré au hasard. Les troupes du Sultan se sont élancées, au pas de charge et ont pénétré dans la ville. Les portes de Zinat étaient ouvertes, mais la ville était déserte. On ne trouva que quinze prisonniers ; parmi lesquels se trouvaient quatre Portugais. Un détachement d'artillerie a continué le feu, dans la direction des montagnes où Raisouli et ses fidèles se sont retirés. Les officiers espagnols chargés de la police internationale sont arrivés ici.

Contre Von Bulow

La *Volks Zeitung*, de Cologne, grand organe catholique allemand, dénonce aujourd'hui, dans un article violent, le gouvernement et particulièrement le prince de Bulow, que le centre, dit-il, a suivi trop loin et trop longtemps.

L'article continue ainsi :

" Le centre s'est montré très coulant à l'endroit du gouvernement. S'il s'est abstenu d'une action plus déterminée, c'est en cédant à des raisons de discipline, mais il demande maintenant que le présent système du gouvernement soit complètement démoli.

Des esclaves, des coolies, peuvent seuls applaudir au gouvernement dans sa forme présente. Des hommes libres protestent énergiquement contre le régime personnel et constitutionnel qui est en vigueur.

" Le centre se couvrira d'une gloire [illegible] de gouvernement pernicieux et le tue pour toujours."

Le boycott Chinois

Washington.—Le consul américain Bergholtz a télégraphié aujourd'hui de Canton pour confirmer la nouvelle du boycott des marchandises américaines en Chine. Il attribue la difficulté aux déclarations faites par des Chinois habitant Oakland, (Californie) à l'effet que le Président Roosevelt, dans son message annuel au congrès, n'a pas mentionné le nouveau traité avec la Chine, d'où ils ont conclu que rien ne serait fait en vue d'adoucir la sévérité de la loi d'exclusion des Chinois.

Ce qu'on dit de nous.

Le développement du Canada en 1906 est le thème de nombreux commentaires [illegible]

Le *Cincinnati Enquirer*, entre autres, constate avec stupéfaction, que notre commerce extérieur, pour l'année finissant au 30 juin dernier, s'est élevé à $552,000,000 soit une augmentrtion de $82,000,000 sur l'année précédente. Ces chiffres, dit " l'Enquirer," représentent une augmentation phénoménale et un commerce d'une activité surprenante pour un pays moins peuplé que l'Etat de New-York.

Il y a un an, poursuit l'" Enquirer," des fermiers enthousiastes du Nord-Ouest canadien, prédisaient que, dans dix ans, le Canada alimenterait la Grande-Bretagne. On assure aujourd'hui que cette prédiction se réalisera avant cinq ans. Le Nord-Ouest Canadien constitue, à lui seul, un empire capable de nourrir trente millions d'hommes. De plus en plus, il est le grand centre d'attraction des meilleurs émigrants d'Europe et des Etats-Unis.

Les économistes qui observent de près l'évolution du Canada, notent que partout augmente considérablement la [illegible]

Le Courrier de l'Ouest

Publié par " La Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest."

CONDITIONS D'ABONNEMENT : 1 an, $1.00, Six mois, 50 cts.
PAYABLE INVARIABLEMENT D'AVANCE

Toute demande pour changement d'adresse doit être accompagnée de la somme de cinq cents.

Toutes communications et lettres doivent être adressées :
LE COURRIER DE L'OUEST, Boite 25, Edmonton, Alta.

Jeudi, 17 Janvier 1907

LA CONVENTION SCOLAIRE

La grande assemblee des commissaires des ecoles de la Province sera tenue a Edmonton les 24 et 25 janvier.

Que les districts d'ecoles Canadiens-Francais ne manquent pas d'envoyer leurs representants.

Que pas un seul ne manque a l'appel. C'est un devoir strict.

L'INDUSTRIE LAITIERE DANS L'OUEST

Son futur marche.

Un journal français, *Le Journal des Campagne* fait les constatations suivantes que nous sommes heureux de reproduire parce qu'elles sont de nature à renseigner les producteurs de beurre de l'Ouest et particulièrement ceux de l'Alberta.

" Les Japonais font, en ce moment, de forts achats de beurre de conserve en France et en Suède, et demandent aux Etats-Unis de grandes quantités d'éléogarine. Le beurre de conserve provenant de France et de Suède, se vend environ 2 fr. 50 (50 c.) la livre au Japon. Le beurre fait au Japon, qui devrait être à un prix inférieur se vend jusqu'à 45c. la livre, dit le *Grocerg World*.

" Le beurre du Canada menace d'évincer les autres. Sous l'ancien tarif, le beurre canadien, dont de petites quantités étaient expédiées au Japon, se vendait 37½c. Maintenant que les droits ont été enlevés, le beurre canadien va pouvoir se vendre au Japon, avec le même avantage, à environ 1 fr. 75 (35c.) la livre. Le beurre peut être expédié de Toronto à Yokohama, aux taux d'environ 1c. par livre. Quand on pense que le beurre le meilleur peut être acheté au Canana, à 1 fr. 25 (25c.) en hiver et à 1 fr. (20c) au printemps et en éte, il apparait immédiatement que les fermiers du Nord Ouest, vont faire en sorte d'obtenir le monopole complet du marché japonais pour ce produit.

" Aux exportateurs français de surveiller le marché."

Ainsi conclût le journal français. A notre tour nous disons : aux cultivateurs et industriels de l'Alberta à faire le nécessaire pour s'emparer de ce marché qui est à notre porte et nous offre des conditions si rémunératrices.

Jusqu'ici rien n'a été fait par le Nord-Ouest pour figurer sur ce marché. Peut-être même l'ignorait-on. (Il est bien entendu que nous parlons du beurre seulement, car le gouvernement fait de ce côté tous ses efforts pour ouvrir un débouché à nos céréales.) Le beurre exporté du Canada au Japon vient en majeure partie de l'Ontario. Nous nous trouvons dans des conditions meilleures que cette province pour produire du bon beurre à un prix considérablement plus bas.

Il est donc temps d'agir.

Pourquoi en effet ne prendrions-nous pas dans l'industrie laitière la place que la nature semble nous avoir assigné.

Les provinces de Québec et d'Ontario se sont enrichies par l'exportation des beurres et fromages et ces deux provinces n'ont pas comme nous des paturages immenses dans lesquels les troupeaux pacagent sans qu'il en coûte un sou. Mais à force d'industrie et d'efforts intelligents les cultivateurs ont réussi à suppléer à ce manque de paturage naturel par les prairies artificielles et la culture des racines fourragères appropriées.

Les gouvernements secondant et devançant dans bien des cas, les initiatives privées, ont porté au plus haut degré de perfection l'industrie laitière. Par leurs qualités et les soins apportés à leur manutention, fromages et beurres canadiens ont réussi à pénétrer sur le marché anglais, pourtant si difficile, et mieux encore à y ... la première place. En ayant de

lutter sur ce marché contre les produits de l'Est est pour nous chose impossible. Mais profitant de l'expérience de nos deux soeurs aînées, pourquoi n'essaierions-nous par de nous créer une large place sur le marché Japonais.

L'examen de la situation actuelle de l'industrie laitière nous montrera clairement ce que nous avons à faire pour obtenir le résultat désiré.

Pour mémoire seulement nous citerons beurre fait à la ferme. En effet, à part de rares exceptions ce beurre est de qualité inférieure. Il est mal travaillé, de mauvaises couleur, marbré et contient du petit lait en quantité par trop grande. De plus, en raison de ces défauts, il est d'une conservation difficile et d'un goût souvent douteux Il se vend sur le marché local à un prix relativement bas.

Comme tous les beurres faits à la ferme il ne peut entrer en ligne de compte pour l'exportation, par suite du manque d'uniformité dans la fabrication, le goût, l'empaquetage.

Viennent ensuite les crêmeries appartenant à des particuliers.

Il nous a été impossible d'obtenir des renseignements suffisant sur ces crêmeries, d'ailleurs peu nombreuses.

Les produits que nous avons pu examiner sur le marché nous ont paru de bonne qualité quoique le manque d'uniformité, et plus encore les soins insuffisants apportés à la manutention ne nous permettent pas de les placer au premier rang.

Viennent ensuite les crêmerie Provinciale au nombre de 18, et qui sont situées à

Calgary,	Ferry Bank
Olds,	Wetaskiwin,
Innisfail,	Rossenroll,
Tindastol,	Clover Bar,
Red Deer	Stoney Plain,
Evarts,	Beaver Hills,
Blackfald,	Stettler,
Lacombe,	Pine Creck,
Eareville,	Martins,

Pendant la saison d'été de l'année 1905 les crèmeries provinciales ont reçu le lait de 1,755 fermes. Elles ont fait 1.050,000 livres de beurre vendu à un prix moyen de 21c 328 millième par livre, c'est-à-dire la somme totale de $222,970.97.

Il est à noter que pendant les années précédentes la production n'avait jamais dépassé 400,000 livres.

En résumé nous pouvons évaluer à environ 2,000,000 de livres la production actuelle du beurre dans notre province. Ceci revient à dire que notre production suffit à peine à la consommation locale et que le surplus, s'il y en a, n'est pas suffisant pour nous autoriser a rentrer sur un marché.

Pendant longtemps dans l'Alberta, les fermiers ont dédaigné et beaucoup le font encore, la laiterie. La culture des grains, seule devait croyaient-ils, leur procurer des bénifices suffisants. Aujourd'hui ils se rendent compte que si rémunératrice que soit la culture, ils auraient tort de négliger la laiterie qui, sans un surcroit notable de travail est susceptible d'augmenter très considérablement leurs revenus. La progression de cette idée est signalée par la rapide augmentation d'affaires des crêmeries Provinciales.

La possibilité de s'emparer du marché Japonais et même peut-être, de le monopoliser doit encourager les efforts des cultivateurs et des industriels.

Le gouvernement, nous en sommes sûrs, fera tout en son pouvoir pour le aider dans cette voie, mais pour que ses efforts ne soient pas stériles il faut qu'il soit suivi et même précédé par l'iniative privée.

Les cultivateurs, facteurs primordiaux de l'industrie laitière, doivent porter tous leurs efforts sur l'amélioration des vaches laitières, qui il faut le reconnaître laissent beaucoup à désirer. Par croisement et par sélection, ils doivent tâcher de se constituer des troupeaux de vaches capables de donner du lait en quantité plus grande que celle qu'ils obtiennent actuellement.

Ils ne doivent pas hésiter non plus à faire la culture des plantes fourragères telle qu'elle se pratique dans les provinces de l'Est. Ils seront largement récompensés de leurs efforts.

Dans la Province de Québec le rendement moyen des vaches est de 28 à 30 dollars par an pour la crême seulement- A ce chiffre viennent s'ajouter le prix du veau et la valeur nutritive du petit lait, grâce auquel on élève de nombreux porcs à bacon.

D'un autre côté le gouvernement (c'est d'ailleurs l'intention de l'Hon. Finlay) doit multiplier ses crêmeries à travers la Province.

Le nombre de crêmeries appartenant à des particuliers ou à des sociétés devra aussi être largement accru.

Il y a de ce côté là des efforts sérieux à tenter. Cette industrie est des plus rémunératrice. Des hommes compétents et actifs peuvent avoir la certitude d'y réaliser de gros bénifices. La vigilance de notre gouvernement devra s'exercer d'une manière toute particulière sur ces crêmeries de façon à ce que nos beurres puissent acquérir l'uniformité et qualité nécessaire pour figurer avantageusement sur le marché étranger.

C'est vers ce but que doivent converger les efforts des cultivateurs, des industriels et du gouvernement.

La Rentrée

La chambre des Communes a repris ses travaux

Les vacances de Noël terminées, la Chambre des Communes a repris, le 9, le cours interrompu de ses séances ; nous espérons qu'elle terminera sa besogne sans qu'il soit besoin besoin de l'interrompre de nouveau pour les vacances de Pâques....

Le travail de la session n'est guère, pour ainsi dire, qu'ébauché ; cependant, c'est déjà un grand point de gagné, que d'avoir pu mettre devant la Chambre l'exposé de la politique fiscale du gouvernement, politique qui fournira, sans doute, le sujet d'importants débats.

Les députés ont eu à lour disposition pendant les vacances le texte du nouveau tarif. Ils ont pu l'étudier à loisir ; consulter les manufacturiers et les marchands de leurs circonscriptions, qui y sont spécialement intéressés, se faire expliquer par des experts le fonctionnement pratique de chacune des dispositions qu'il contient,

L'opposition ne pourra donc pas prétendre que ces dispositions pourraient être adoptée à la légère et sans études suffisantes. Nous espérons qu'elle apportera à la discussion du tarif un esprit dégagé des préoccupations du parti, dégagé aussi—autant que possible—du préjugé de doctrine de l'asservissement à la théorie qui ne permet d'apprécier rien de ce qui s'écarte de lignes rigides établies suivant un "principe" intangible.

Les autres mesures du gouvernement ont été presque toutes présentées à la Chambre, et la discussion pourra s'en faire avec clarté sans longueur inutile, si les députés de l'opposition veulent bien, pour une fois, songer que le pays les a envoyés à la Chambre pour ses affaires et non uniquement pour embêter le gouvernement.

La nouvelle conférence intercoloniale est convoquée à Londres pour les premiers jours d'avril. Plusieurs membres du gouvernement y prendront part ; pour cela, il faudra que la session soit terminée vers le milieu de mars.

Mais cela dépendra pour beaucoup, naturellement, de la loquacite et de l'entêtement de l'opposition.

TRIBUNE LIBRE

Les Chevaliers de Colomb

Edmonton, 14 janvier 1907.

M. le Rédacteur du
COURRIER DE L'OUEST,

Mon cher Monsieur,

En vue de certaines mesures drastiques et discussions occasionnées par l'installation à Edmonton d'un Conseil de l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

Je me permets de vous demander l'hospitalité des colonnes de votre journal, pour m'éclairer sur les questions suivantes auxquels pourront certainement répondre les membres de cette société.

1. Est-il exact qu'une des conditions d'admission dans le Conseil d'Edmonton de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, est de ne faire partie de certainaines sociétés fraternelles, entre autre la société des " Elks ".

2. Est-il exact que parmi les officiers du Conseil de Winnipeg de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, venus à Edmonton faire l'installation du Conseil local, plusieurs d'entre eux sont membres de la société des " Elks " à Winnipeg.

3. Est-il exact que la Société des " Elks " n'est pas une société défendue par l'Eglise à Winnipeg, Ottawa, ou Montréal ?

4. Est-il exact que le Conseil de Winnipeg de l'ordre des Chevaliers de Colomb a fait dernièrement des représentations en haut lieu, afin de faire remplacer par des titulaires Irlandais le siège épiscopal de St-Boniface, et la direction des églises paroissiales actuellement occupée par des Canadiens-français ?

5. N'est-il pas vrai que le Conseil No 485 d'Ottawa des Chevaliers de Colomb a adopté une résolution s'engageant pour eux et leurs familles à ne pas acheter des produits français, et que cette mesure semblant être dirigée contre le gouvernement français, atteindra plus spécialement la grande majorité du peuple français qui est catholique ?

6. L'Ordre des Chevaliers de Colomb est peut-être une société Catholique, mais nationale irlandaise d'abord, qui cherchera peut-être, a promouvoir au détriment des autres les intérêts des leurs, a-t-on pris les mesures nécessaires pour se mettre en garde contre cet esprit ?

Aux quelques Canadiens-français d'Edmonton qui font partie de l'Ordre des Chevaliers de Colomb et qui les yeux fermés ont emboité le pas je demande une réponse à ces questions.

Avant tout et toujours,

CANADIEN-FRANÇAIS.

L'Ouest Canadien

Ceux qui y restent

Publié en réponse aux dires de *l'Ami du Colon*, journal de colonisation de la Région Labelle.

Au COURRIER DE L'OUEST.

Monsieur le Rédacteur.

Je considère qu'il est de mon devoir de protester avec vous contre les dires des gens qui ont renseigné ? l'ami du colon sur l'Ouest.

Je suis Français de France, et je suis venu au Canada il y a environ 13 ans.

Lorsque je me suis fixé à Saint-Emile je n'avais pas un sou vaillant.

Aujourd'hui j'ai 160 arpents en culture, de nombreux annimaux, des chevaux et toutes les machines agricoles nécessaires.

Le pays est splendide, la terre excellente et relativement facile à cultiver.

Je pense qu'il offre beaucoup plus d'avantage que n'importe quel autre, puisqu'un homme qui n'a rien, peut en travaillant beaucoup bien entendu, s'y créer une large aisance.

Ils sont nombreux ceux qui l'ont fait et plus nombreux encore seront ceux qui le feront.

Seulement si les gens de langue française ne se dépêchent pas d'arriver, ils se mettront en retard sur les autres et ici comme ailleurs il est difficile de se rattraper. Je souhaite que l'on fasse connaitre le pays sous son vrai jour. Tel qu'il est avec les si nombreux avantages qu'il offre.

Il est difficile de comprendre le mobile auquel certaines gens obéissent en racontant milles faussetés sur le Nord-Ouest, surtout lorsqu'on remarque que ces maneuvres ne se pratiquent que chez les Canadiens-Français. Les autres nationalités rient dans leur barbe et se dépêchent de s'installer sur nos belles terres.

Il est temps que ces chinoiseries finissent.

Croyez-moi Monsieur le Rédacteur
Votre tout dévoué
MENARD EUGÈNE.
à LEGAL.



Synopsis des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section paire des terres fédérales dans les provinces du Manitoba ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26, non réservée, peut-être inscrite par toute pessonne qui est l'unique chef d'une famille ot toute homme âgé de plus de 18 ans, pour l'étendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut être faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est située.

Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci-dessous :

(1) Une résidence de six mois au moins et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans.

(2) Si le père (ou la mère si le père est décécé) du homesteader réside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de residence sera remplie si la personne demeure avec le père ou la mère.

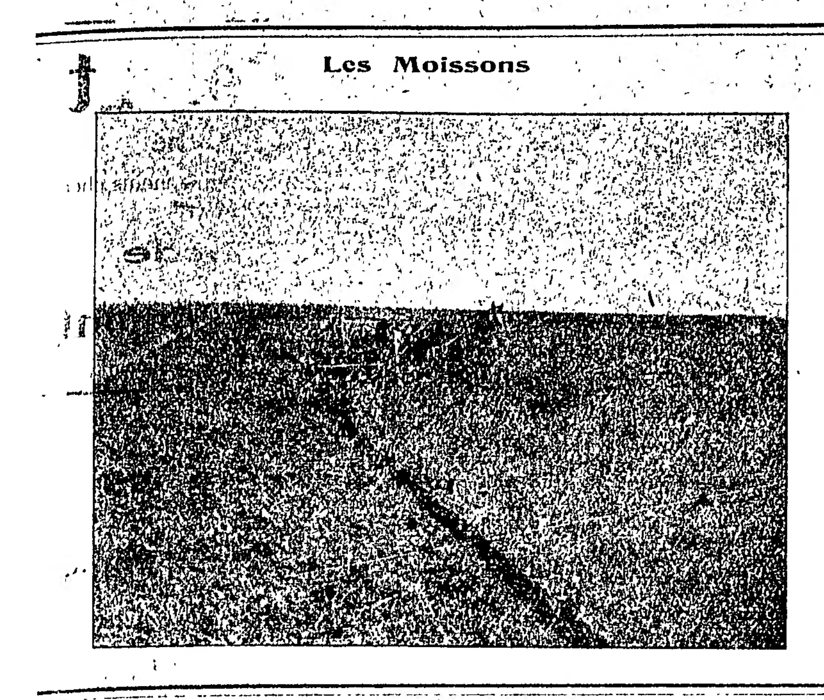
(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possédée par lui dans le voisinage de son homestead, la condition de résidence sera remplie par le fait de sa résidence sur la dite terre.

Un avis de six mois par écrit devra être dondé au Commissaire des terres fédérales à Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY.
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.--La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 9, 8, 06.

Les Moissons



Pour les Cultivateurs

AVICULTURE

La Ferme Expérimentale Centrale vient de publier, pour la première fois depuis sa fondation, un bulletin concernant l'élevage, l'alimentation et les soins généraux de la volaille.

On sait que depuis quelques années, l'industrie avicole a pris un développement considérable en ce pays et commence à être regardée par un grand nombre de cultivateurs comme une branche importante de l'agriculture dont on peut tirer un revenu très appréciable, presque sans frais et avec une somme de travail relativement minime.

La production des oeufs et de la volaille a sensiblement augmenté chez nous, cela est évident : mais quelque soit cette augmentation, la demande surpasse tellement la production, le marché ouvert et possible est si assuré, si permanent et si vaste, qu'on ne saurait trop engager tous nos cultivateurs, sans exception, à l'étudier et à pratiquer cette industrie dont les bénéfices très importants sont absolument à la portée de quiconque veut se donner la peine de l'entreprendre avec prudence et la poursuivre avec intelligence et persévérance.

Naturellement, certaines connaissances spéciales au moins élementaires sont indispensables au succès. Or, la principale raison pour laquelle nos cultivateurs se sont désintéressés si longtemps de l'aviculture c'est qu'ils n'avaient point ces connaissances générales ni les moyens de les acquérir facilement.

Il n'en sera plus ainsi désormais.

Le bulletin No. 54 de la Ferme Expérimentale Centrale contient en effet tout ce qu'il importe de savoir pour pratiquer efficacement et avantageusement l'élevage de la volaille. Il indique non seulement les avantages particuliers des différentes races dont il décrit les types et que de magnifiques gravures représentent admirablement, mais il donne minutieusement, jusque dans les moindres détails, tous les renseignements, toutes les indications pratiques pour la construction des poulaillers et acsessoires, l'alimentation, le soin et le traitement intelligent des volailles.

Il renferme en outre une série de résultats des plus intéressants d'expériences conduites par des spécialistes attentifs dont, la compétence ne saurait être discutée.

L'Hon. Ministre de l'Agriculture a donné une nouvelle preuve de sa perspicacité habituelle, de sa prévoyance toujours en éveil et de son impartialité bien connue, en attachant une grande importance à cette branche et en la confiant à deux hommes d'une longue expérience, d'un esprit progressif et d'une rare activité dont l'un, nous sommes heureux de le constater est un canadien-français.

Le bulletin répond donc à un besoin réel, et, à l'avenir, nos cultivateurs n'auront plus aucune excuse s'ils laissent à nos voisins la plus grande partie des profits d'une industrie aussi lucrative que facile à exploiter et qui ne demande qu'un peu de soin.

Pour se procurer le bulletin No, 54, publié dans les deux langues, ouvrage vraiment pratique, véritable *vade mecum* de l'aviculture, rédigé dans un style absolument sans prétention, très clair et d'une simplicité extrême, en un mot compréhensible pour tout le monde, il suffira de s'adresser à la "FERME EXPÉRIMENTALE CENTRALE." Section avicole, Ottawa, Ont., qui le fera parvenir gratuitement à tous ceux qui en feront la demande.

UN ÉLEVEUR.

Fabrication du beurre domestique

Pour obtenir du beurre de première qualité il faut tout d'abord observer la plus stricte propreté dans tous les détails de la fabrication. Il ne faut pas l'oublier.

On n'entend pas dire qu'il suffise simplement de nettoyer chaque année au printemps la laiterie, son mobilier ainsi que les ustensiles qu'elle comporte, mais bien que la propreté la plus minutieuse soit de règle chaque jour de l'année sans exception.

Sans propreté, quelles que soient la qualité des pâturages et celle des vaches, même si l'on suit les méthodes de fabrication les plus modernes dans une fabrique montée avec les derniers perfectionnements, impossible de faire de bon beurre : avec une propreté parfaite au contraire on peut produire un beurre excellent dans une laiterie bien ordinaire et par les procédés les plus surannés.

Traite des vaches.—Le lait pendant la traite est sujet à être infecté, et il l'est en pratique fort souvent, sans qu'il soit possible de remédier à cette infection.

Il ne faut pas nettoyer les étables ni distribuer le fourrage pendant la traite. Cela doit se faire avant ou après. Avant de traire une vache il faut lui laver les trayons, puis les essuyer avec un linge humide. Il faut aussi se laver soigneusement les mains et les bien rincer. Ces opérations doivent se répéter pour chaque vache à traire.

On ne saurait trop condamner la mauvaise habitude de tremper ses mains dans le lait ou de les humecter avec le premier lait tiré. Le premier jet de chaque trayon doit être envoyé à terre.

Le lait provenant d'un pis ou d'un trayon enflammé doit être mis à part pour être donné aux porcs.

Le lait d'une vache fraichement vélée ne doit pas être employé à la fabrication du beurre. Il faut attendre quelques jours, qu'il ait pris les caractères du lait normal. Si on veut maintenir le rendement en lait des vaches et obtenir le plus de gras possible, la traite doit se faire rapidement et à fond.

Aussitôt trait, le lait de chaque vache doit être coulé sur un tamis métallique à mailles très serrées ou sur quatre épaisseurs de coton ou de tissu à filtre.

Le coulage immédiat est très important, car sans lui bien des impuretés pourraient être introduites dans le lait avant qu'il n'arrive à la laiterie.

Il doit séjourner à l'étable le moins longtemps possible : on doit l'en sortir de suite.

Mise à crémer.— Pour séparer la crème du lait on emploie souvent des récipients. Les meilleurs sont en acier, emboutis d'une seule pièce et étamés. Ils doivent avoir le même diamètre à l'ouverture qu'au fond. Il faut y verser le lait aussitôt après la traite, lorsqu'il est encore chaud et sans le refroidir : un refroidissement préalable nuit à la montée de la crème. Le but de ce refroidissement est d'empêcher le lait de surir ; mais on peut obtenir le même résultat sans cela et, par conséquent sans diminuer le rendement en crème, en n'emplissant les vases qu'à moitié et en les écartant suffisamment les uns des autres sur les tablettes.

Moins on refroidit le lait avant de le verser dans les vases et plus la montée de la crème est rapide et meilleur est le rendement en crème.

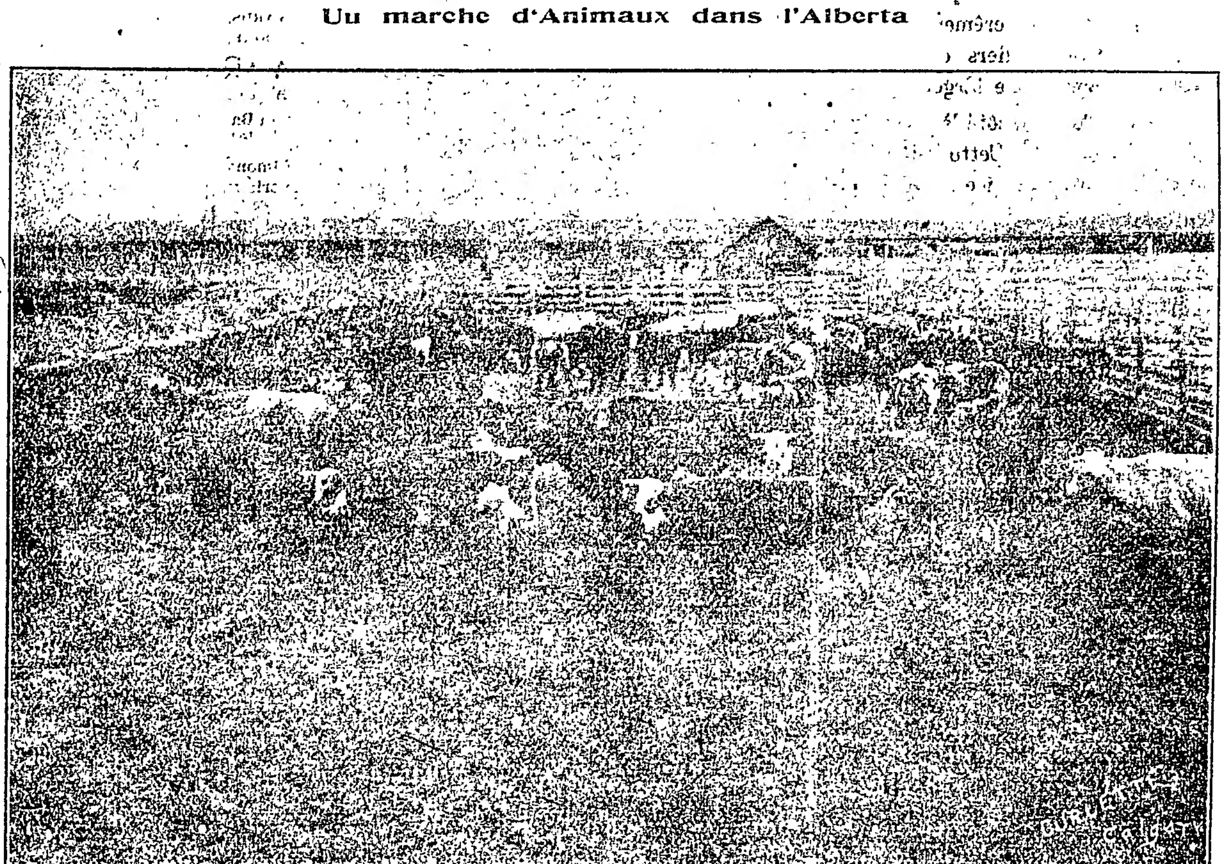
On doit récolter la crème au bout de 24 à 36 heures, aussi bien en été qu'en hiver.

Au bout de ce laps de temps il ne monte plus de crème et l'arôme du beurre est meilleur que si on laisse le lait crèmer pendant de longs jours comme cela se pratique souvent en hiver.

En récoltant la crème il faut prendre en même temps aussi peu de lait que possible.

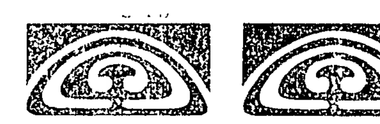
Les Battages

Uu marche d'Animaux dans l'Alberta



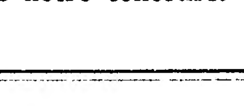
Essayez de gagner les prix de notre concours.















FAITS DIVERS





REGINA.— Une dépêche de Hanley, petite ville située sur la ligne Régina, à Prince, Albert, nous apprend que, par suite du manque de charbon, la situation est désespérée.

Dans la campagne les cultivateurs brûlent leurs granges et leurs piquets de cloture.

En ville, on a mis en pièces plusieurs chars placés sur les voies de garages afin de se chauffer avec les débris.

Les mesures sont prises pour fournir du charbon dans le plus bref délai.

WINNIPEG.— L'Honorable C. J. Mukie leader de l'opposition, libéral, a porté contre le gouvernement conservateur de Roblin l'accusation d'avoir mal administré les terres provinciales et d'avoir favorisé le gaspillage.

MEDECINE HAT— La Banque Union a acquis le lot et la bâtisse précédemment occupés par la buandrie Green Bros. Elle va dès le printemps faire construire un édifice de $50,000.

SASKATOON— La situation du marché du charbon qui inspirait de vives inquiétudes s'est à présent améliorée. Les marchands de charbon ont reçu un approvisionement suffisant pour faire face à la consommation locale.

Incendie.— Un incendie d'une violence extrême a complètement détruit l'édifice occupé par la Capital Publishing Co. Les machines appartenant à cette compagnie ont été complètement ruinées.

Les pertes sont couvertes par des assurances.

MOOSOMIN, Sask.— La commission des grains s'est réunie dans la chambre du conseil, pour discuter sur la la condition faite aux grains de la Saskatchewan.

Au cours de la discussion, M. W. J. Miller de Walpole dit que le plus grand inconvénient auquel les marchands de grains se heurtaient était le manque de wagons. Il affirma et se dit prêt à prouver qu'il était impossible de se procurer des wagons, si à prix d'argent on ne corrompait pas les employés de la compagnie. Il faut souvent s'adresser à un tiers et lui donner de l'argent pour obtenir satisfaction.

Comme on le pense pareille déclaration a soulevé que grosse émotion.

Il fut proposé de changer le nom du blé dur connu jusqu'ici sous le nom de "blé de Winnipeg" et d'adopter le nom de "blé du Canada."

Cette proposition a été rejetée.

LETHBRIDGE. Alta.— La ville a souffert d'une invasion peu ordinaire. Mercredi après-midi une dépêche arriva annonçant qu'une troupe de 2,000 bêtes à cornes se dirigeait sur Lethbridge, brisant tout sur son passage. La dépêche était à peine arrivée que la troupe débouchait de la coulée de la Belly River et faisait irruption dans les rues de la ville. Soudain calmés, veaux, vaches et boeufs se mirent à circuler remplissant l'air de leurs beuglements.

Les animaux étaient affamés et toute l'herbe le long de la Belly River a été broutée pendant leur trajet.

De bonne heure jeudi matin les cow-boys accourus dirigèrent l'énorme troupeau vers le ranch qu'il avait quitté.

STETTLER, Alta.— Les hôtels Royal et Alberta ont été complètement détruits par un incendie qui a éclaté mercredi matin. Il n'y a pas d'accident de personne, mais les pertes matérielles sont très lourdes. Les hôtels n'étaient que partiellement assurés.

CALGARY.— Très mécontents du service des téléphones assuré à Calgary par la Compagnie Bell, les marchands en ont appelé à la Chambre des commerces. Celle-ci dans sa dernière réunion a émis le voeu que le conseil municipal se charge de l'installation d'un système indépendant.

Les commerçants, dans une réunion tenue mardi après-midi ont condamné unanimement le service de la compagnie Bell.

Quelques uns ont déclaré que le service était si mauvais qu'ils avaient ordonné à la compagnie de reprendre ses téléphones.

Les Doukhobors.— Le Rev. John McDougall a été engagé par le gouvernement pour accomplir une mission spéciale chez les Doukhobors, dans la Saskatchewan.

La plus grande partie des Doukhobors se sont pliés aux exigences de la loi mais, cependant, il en reste un petit nombre qui refusent de se laisser naturaliser. Ils se disent incapables d'adopter un autre genre de vie que la vie en communauté.

Le Rev. John McDougall a été chargé de la délicate mission de ramener a la raison ces obstinés.

REGINA.— Le premier Ministre.
Il est entendu que dès que son état le permettra le Premier Ministre Scott partira pour le sud des Etats-Unis, afin d'y passer quelques mois de convalescence.

Il ne pourra pas prendre une part active à la politique durant la prochaine session.

Les transports ne seront plus bloques. — 150 wagons sont arrivés et garés sur les voies du C. N. R. M. R. E. Markley, agent spécial du service des wagons est arrivé. Il a déclaré que la compagnie allait faire son possible pour fournir assez de matériel pour l'expédition des récoltes vers Fort William.

MacLEOD, Alta., 13 janv.— Le train de voyageurs parti de Calgary lundi à 11 heures a déraillé au nord de McLeod. Trois passagers ont été grièvement blessés.

Ce sont les nommés Oscar Landelon blessé aux deux jambes. T. MacLean blessé à la tête. T. Leigler qui a la cuisse droite brisée et la main droite écrasée.

De Londres à Halifax en 4 jours

Londres.— Un projet important sera proposé à la prochaine session du parlement anglais à l'effet de créer une nouvelle route maritime jusqu'en Extrême Orient, depuis les îles britanniques. La "Tribune" dit que le but de ce nouveau service est de rendre encore plus rapide le transport des malles entre ces deux points. Il s'agit de créer une station de malles à l'endroit des îles britanniques le plus rapproché du Canada, appelé Blacksad Bay, Mayo, où existe un port naturel splendide. Pour arriver à ce port, des chemins de fer traverseront l'Irlande à toute vitesse. On calcule qu'en employant des paquebots de 25 noeuds, il sera possible d'atteindre de ce poste, Halifax, en quatre jours, à partir de Londres. La réalisation de ce nouveau service coûtera £1,250,000.

MORINVILLE.—Une importante transaction.— M. J. Tailleur a vendu la mine de charbon qu'il possédait à Saint-Emile à M Paiement de Morinville, au prix de $8,000. Cette mine est très belle, le charbon de bonne qualité est très abondant et enfin le filon n'est pas très profond sous terre ce qui rend l'exploitation facile et rémunératrice.

On considère dans le pays que M. Paiement a fait une excellente affaire en achetant cette mine. Il est déjà à l'oeuvre et se prépare à l'exploiter activement dès le printemps.

Projet de construction.— Dimanche dernier après la messe, les contribuables de la paroisse se sont réunis pour entendre le compte rendu, donné par M. le Curé, sur l'argent réservé pour la construction de l'église.

Monsieur le Curé félicita ses paroissiens de l'initiative qu'ils avaient prise en s'occupant des mesures à prendre pour s'organiser afin de construire dans un avenir très prochain une nouvelle église.

Les paroissiens fûrent ensuite mis au courant de ce qu'ils pourraient faire à ce sujet.

L'assemblée fût unanime à adopter les moyens proposés. Il n'y eut pas une seule note discordante.

Nous sommes heureux de constater une fois de plus la bonne entente qui, règne parmi les paroissiens de Morinville.

Tout fait espérer que la construction d'une nouvelle église est à peu près sure. Bravo !

Naissance.— Mde Joseph Dupuis a mis au monde un gros garçon qui, au baptême a reçu les noms de Joseph-Arthur. Mde et M O. Riopel étaient parrain et marraine.

Décidennnent on ne moisie pas à Morinville. Chaque semaine nous avons à enregistrer de nouvelles naissances. Quand nous serons à cent, nous ferons une croix et nous recommencerons. Cela nous fait bien augurer de l'avenir.

Mariage.— Mardi dernier a été célébré le mariage de Melle Délia Duquette avec Monsieur Oliva Desmarais.

De toute part les amis et parents étaient accourus pour former aux nouveaux mariés un long cortège.

La messe nuptiale a été célébrée par Mons. le Curé Ethier.

Après la messe les invités se sont rendus chez M. Duquette père, où les attendaient un splendide repas.

Nous offrons aux jeunes époux tous nos souhaits de bonheur.

En visite.— Dimanche dernier M. l'abbé Roques était en visite chez M. le curé Ethier.

LAMOUREUX.— Une transaction importante a eu lieu la semaine passée.

M. Derval père, le riche fermier de notre ville a acheté à son fils Louis Derval, une très belle terre à foin d'un quart de section.

Par cette acquisition, M. Derval porte à plus de 700 arpents la surface de terre qu'il possède.

Son fils, laitier à Edmonton va considérablement augmenter son commerce dès le printemps.

VEGREVILLE.— Même sous la neige notre ville ne perd rien de son activité. Elle s'accroit de jour en jour : les affaires sont prospères, quelques grosses transactions de terrain ont été faites cette semaine.

On y attend avec impatience, le printemps pour voir commencer les travaux de la mine de charbon récemment découverte. Comme nous l'avons déjà dit dans notre dernier numéro, on a fait d'importantes commandes de machinerie.

L'exploitation du riche filon carbonifère ne manquera pas d'activer encore notre commerce et de contribuer à l'augmentation de notre population.

D'après les on dit, notre ville compterait déjà plus de 1,000 habitants.

EN COLOMBIE BRITANNIQUE

Les Elections Provinciales

Victoria, C. A. — Samedi, les électeurs de la Colombie Anglaise verront la nomination des candidats pour le onzième parlement de la province, qui devra se réunir le 8 mars prochain, les élections devant avoir lieu samedi, le 2 février prochain, pour les 31 divisions électorales. Jamais encore on a vu autant de complications dans le gouvernement d'une province. Le premier Richard McBride fait appel au pays comme chef des véritables libéraux-conservateurs.

Les socialistes qui ont pour chef M. Hawthornwaite, de Nainaimo, espèrent remporter avec les indépendants vingt-cinq comtés sur trente-six. C'est alors que la lutte deviendrait intéressonte entre M. Martin et les chefs socialistes.

Les libéraux ont pour chef J. A. Macdonald, C. R., de Rossland, qui compee sur un fort support.

Le célèbre " Joe " Martin se présente à la fois à Vancouver et à Victoria, candidat socialiste indépendant.

Le premier ministre McBride a commencé sa campagne lundi, à Victoria, ayant à ses côtés l'hon. M. Creen, qui a été obligé de sortir du cabinet à la suite d'une transaction assez louche.

Il y aura aussi le parti ouvrier qui est, à part des conservateurs, des libéraux et des socialistes.

On verra de plus, pour compléter la confusion, la rentrée en scène de l'hon. M. McInnis qui vient de démissionner comme gouverneur du Yukon pour prêter main forte au chef de l'opposition libérale, M. J. A. MacDonald.

--Est-ce vrai, cela, Pierre ? demanda-t-il, est-ce vrai ? Te laisses-tu mourir pour n'avoir pas confiance en ton vieux pere ! As-tu envie de te marier, toi aussi ? nomme celle qui te plait. Fut-elle une princesse, tu l'auras ! Et tu l'auras, fût-elle une pauvre fille de basse-cour !

Deux larmes roulèrent sur la joue blême du malade. Il attira la tête de son père jusqu'à sa bouche et murmura dans son oreille.

—Je meurs pour celle qui ne peut êtere à moi.

—Elle est donc plus haut que les princesses ou plus bas que les servantes ?...

—Elle est la fiancée de mon frère Philippe, balbutia Pierre qui se renversa, privé de sentiment, sur son oreiller.

Ce fut une grande surprise et un deuil plus grand. L'oncle en sabot fut obligé de soutenir dans ses bras Penhoël qui chancelait.

Quelques instants après, Juliette et Philippe étaient seuls. Ils pleuraient. Philippe était le plus généreux des cœurs et le meilleur ami de son frère ; Juliette aimait Pierre comme si elle eût été sa sœur.

—Il faut qu'il vive ! avait dit Philippe.

—Il faut qu'il vive ! répéta Juliette qui sanglotait amèrement.

Ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre : leurs cœurs déchirées battaient à l'unisson.

—Juliette, reprit Philippe, ma mère vous appelait sa fille chérie. Voulez-vous être le salut du fils de ma mère ?

—J'en mourrai, mais je le veux, répondit la jeune fille.

—Moi, je vais partir et j'en mourrai, prononça Philippe d'une voix étouffée. J'emporte votre image dans mon cœur, Juliette. Le chagrin me tuera, c'est mon espérance.

Ils vinrent alors aux pieds du vieux Penhoël et lui dirent :

—Père, nous nous étions trompés, nous ne voulons plus nous marier ensemble.

Penhoël les pressa tous deux contre son cœur, car il avait compris.

Le lendemain, Pierre souriait sur son lit et déjà les couleurs revenaient à ses joues. Les préparatifs des noces se continuèrent : c'etait lui désormais qui était le fiancé. Philippe partit quelques jours avant le mariage.

La première lettre qu'on reçut de lui était datée d'un port d'Amérique.

Elle contenait donation pleine et entière de tous ses biens patrimoniaux à Pierre, à Juliette et à leurs enfants à venir. Philippe annonçait en outre qu'il ne reviendrait jamais en Bretagne. Du fond de l'âme, il souhaitait aux jeunes époux tout le bonheur qu'il avait perdu.

Georgette, chère enfant, il est des sacrifices que Dieu n'accepte pas, des héroïsmes qui dépassent les bornes du possible et qui portent malheur, parce qu'ils transgressent une loi. Demandez à votre bien-aimé père, qui sait le code des générosités et des délicatesses mieux que personne au monde, en quoi le dévouement de Philippe et de Juliette exéda ce qui est permis à l'homme. Il vous expliquera les sacrés mystères de la famille et vous dira comment il est défendu à l'héroïsme lui-même de toucher à cette arche de nos sociétés qui s'appelle le mariage.

On ne se marie pas par dévouement, Georgette. On peut tout donner sa fortune, son sang, excepté la famille qui est en germe dans le libre accord des fiançailles. Il la faut solide et non point boiteuse, cette base que la religion et la loi préparent pour y asseoir plus tard l'honneur et le bonheur des enfants.

Il y eut pour les noces de Pierre et de Juliette des réjouissances inouïes. Ce fut comme un camp autour du château qui ne pouvait, tout vaste qu'il était, donner abri à la dixième partie des invités. Le vieux Penhoël était triste cependant ; il regrettait l'absent. Juliette avait l'air d'une morte. Pierre était sombre ; il sentait bien qu'on lui avait fait une aumône exorbitante. Il était jaloux d'un souvenir.

C'était comme ces fruits de Judée, qui mûrissent leur apparence trompeuse aux bords du lac Asphaltite. A l'extérieur ils sont colorés brillamment ; à l'intérieur ils ne renferment que des cendres. Ici, la joie bruyante des invités enveloppait un morne malheur.

Juliette était un pieux et noble cœur. Elle accepta son devoir, mais elle ne retrouva point son sourire.

Le vieux Penhoël s'en alla au cimetière l'annee qui suivit le mariage. Il bénit ses enfants et mourut avec le nom de l'absent sur les lèvres.

Ce nom, Pierre l'entendait dans une sorte de remords. Il était bon et doux ; il se borna longtemps à souffrir, et à la naissance d'une fille, cher ange au sourire céleste, amena pour quelques mois dans le ménage un semblant de félicité ; mais un jour que Pierre était penché sur le berceau de Blanche de Penhoël, il pâlit et dit :

—Elle est triste déjà ! tout le monde est malheureux ici !

A dater de ce moment, un nuage plus sombre tomba sur le manoir.

L'oncle en sabots s'était marié sur le tard avec une demoiselle noble et pauvre des environs. Il avait deux filles de sa femme qui était morte. Marie et Louise étaient comme les sourires de cette maison en deuil. Elles soignaient Blanche, qu'on nommait l'ange de Penhoël, et Juliette, la douce femme n'avait pas d'autre joie, après les consolations de sa piété, que leur fidèle amour.

Pierre les chérissait aussi.

Elles jouaient auprès de lui bien souvent le rôle de David enfant charmant les angoisses de Saül. Sans elles le désespoir et la mort seraient entrés dans cette maison, dont toute une contrée enviait la richesse

Pierre Hoël, vicomte de Penhoël, avait en effet hérité, sans partage, du titre et des domaines de son père. La donation de Philippe était en due forme ; depuis qu'il l'avait envoyée, on n'avait plus reçu de ses nouvelles.

Bien des gens commençaient à dire que le chagrin l'avait tué, loin de son pays. Pierre était un des plus opulents propriétaires de Bretagne.

Des années se passèrent ainsi. Blanche grandissait, tour à tour idolâtrée et repoussée par son père..

Les deux filles de l'oncle en sabot devenaient les deux plus délicieuses enfants que l'on pût voir. Il y avait au château, non pas du bonheur, mais une sorte d'engourdissement qui ressemblait à du repos.

En Bretagne, on se défie des Parisiens comme on craint les Normands dans les comédies. Un beau jour, vers l'annee 1810, on vit arriver dans la paroisse un étranger de grande mine, qui fsisait sonner haut son gousset et qui parlait d'acheter tout ce qui n'était point à vendre. Il était de la belle ville de Paris, et marquis, à ce qu'il disait. Son nom sonnait breton : il s'appelait M. de Pontalès.

C'était un homme d'âge moyen, possédant une langue bien pendue, de la gaieté, de l'entrain, toute l'apparence enfin d'un vivant de bonne sorte. Le pays lui plut, dès qu'il eut parcouru le domaine de Penhoël. Il loua un petit manoir aux environs, et déclara à qui voulut l'entendre, qu'il s'instituait le bienfaiteur de la commune.

Tout le monde, excepté l'oncle en sabots, trouva que M. de Pentalès était un marquis charmant.

Il existe dans presque toutes les paroisses, là-bas, une race de coquins qui prennent le titre d'Hommes de loi. Le Breton aime les procès, presque autant que les bonnes gens de Vire ou de Saint-Lô. Les hommes de loi sont des avocats sans diplôme, des procureurs marrons qui font plus de mal à eux seuls que la fièvre de marais, la dyssenterie et les sorciers guérisseurs.

Il y avait un homme de loi au bourge et cet homme de loi faisait les menues affaires de Penhoël. M. le marquis de Pontalès alla le trouver et lui dit de but en blanc :

—M. le Hivain, vous avez la figure d'un homme qui jaunit d'envie de faire sa fortune.

M. le Hivain en avait entendu bien d'autres en sa vie. Sa philosophie était de haïr tout le monde et de ne se formaliser contre personne.

Il fixa ses yeux louches sur M. le marquis, gratta ses oreilles longues et rouges, et ouvrit sa bouche édentée, en un sourire équivoque.

—Monsieur le marquis, répondit-il, me fait bien de l'honneur.

Pontalès lui frappa rondement sur l'épaule et lui mit vingt louis dans la main.

L'homme de loi fut sur le point de se mettre à quatre pattes pour saluer comme il faut un si magnifique seigneur.

—Qu'y a-t-il pour le service de monsieur le marquis ? demanda-t-il éperdu.

—Peu de chose, répliqua Pontalès. Je ne serais pas fâché d'acheter le domaine de Penhoël.

—Je ferai observer à monsieur le marquis que le domaine de Penhoël n'est pas à vendre.

—C'est égal, je ne serais pas fâché de l'acheter.

—Monsieur le marquis se fait-il une idée du prix ?

—Quelque douze cent mille francs, peut-être ?

—Au bas mot.

—Misère !

Pontalès prononça ce mot misère avec un tel dédain que l'homme de loi joignit les mains comme on fait à l'église.

—M. le marquis possède les fonds nécessaires ? balbutia-t-il.

—Parbleu ! répartit Pontalès.

Le Hivain eut envie de lui baiser le bout des orteils.

—Mon bon, reprit Pontalès, je ne serais pas éloigné de vous donner sur cette affaire-là trois ou quatre mille livres de rente.

—Ah ! monsieur le marquis ! s'écria le Hivain transporté. Dites-moi seulement ce qu'il faut ce que je fasse.

Pontalès était précisément venu par cela. L'entretien dura longtemps. M. le Hivain et Pontalès se séparèrent contents l'un de l'autre. Il avait été convenu en principe que M. le marquis acquerrait la terre de Penhoël et que le Hivain aurait une commission de soixante mille francs sur l'affaire.

C'était bien. Seulement, sur les douze cent mille frands, M. de Pontalès ne possédait qu'un millier d'écus, outre son titre de marquis que nous ne saurions évaluer bien cher, puisqu'il l'avait cueilli en se promenant, au coin d'une haie.

Mais il avait de l'industrie et n'avait point de préjugés. Il était de bois dont on fait les conquérants.

Paris, n'a pas été bâti en un jour. Il faut le temps pour mener à fin une semblable besogne. On travailla deux ans sourdement, imperceptiblement. Les mille écus suffirent, parce que M. le marquis de Pontalès avait amené dans le pays le goût du jeu et qu'il jouait avec un bonheur excellent.

Au bout de deux ans, M. le Hivian avait embrouillé passablement la situation de Penhoël, qui s'était jeté dans des dépenses inaccoutumées pour suivre le courant, car on vivait bien mieux dans le pays depuis l'arrivée de M. de Pontalès. Penhoël fut gêné : comme il ne voulait point peser sur ses fermiers qui lui devaient beaucoup d'argent, il en emprunta.

A suivre

NOTES LOCALES

M. H. T. Sullivan, l'agent local du C.N.R., a protesté vigoureusement au nom de sa compagnie par une lettre ouverte envoyée au "Bulletin."

Il prétend que les propriétaires des mines ne peuvent aucunement rendre responsable les compagnies (en tant que le C. N. R. est concerné) de la disette de charbon qui sévit dans certaines parties de la Saskatchewan et du Manitoba. Le C.N.R. a toujours fourni des wagons à la demande et a toujours expédié ces derniers aussitôt qu'ils étaient chargé.

Les marchands de charbon sont de mauvaise foi, dit-il, en essayant de nous rendre responsables de la disette de charbon. Pour moi les véritables causes sont 1e les grèves de Fernie. Lethbridge et autres centres miniers. 2e Le prix exhorbitants demandé par les marchands de charbon pour leurs marchandises.

Retour de l'Est.— Mons. Jos. Lapointe, gérant de l'Hôtel Richelieu, est de retour de l'Est où il a passé environ cinq semaines. Il a visité Winnipeg, North Bay, Montréal, Québec et Sherbrooke. Il a vu tous ses parents et amis. Plusieurs veulent monter au printemps pour s'établir ici définitivement. Grâce aux fréquents voyages de nos gens dans l'Est, on commence là-bas a connaitre le Nord-Ouest. Je crois, dit M. Lapointe, que l'on commence à aimer le Nord-Ouest dans la province de Québec, l'idée fait surtout du chemin parmi les jeunes qui ont leur avenir à assurer. A Montréal on est sous l'impression qu'il va y avoir une forte immigration l'année prochaine.

Là-bas, le temps est très doux, il a plu de la Noël au 3 janvier, il n'y a pas de neige, aussi le travail manque.

Sur le C. N. R. la voie est très bonne, la neige n'est pas en quantité suffisante pour gêner la circulation, la hauteur moyenne ne dépasse pas 20 pouces. Parti de Winnipeg samedi à 10 heures M. Lapointe est arrivé à Edmonton lundi à 4 h. p.m.

Fete de famille.— Un usage ancien chez les Canadiens-Français veut que l'on banquètte durant le temps de Carnaval.

Madame et monsieur Maisonneuve conservant la tradition dans l'Ouest avaient convié l'autre jour tous les membres de leur famille, et des nombreux amis.

La table d'honneur était présidée par de vénérables octogénaires Mde et Mons. Antoine Labbé, entourés de leurs enfants, petits enfants et arrière petits enfants.

Après le repas copieux et servi irréprochablement, les convives s'amusèrent jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Rien ne manquait d'ailleurs, musique, chants et danses étaient au programme.

Les personnes qui prenaient part à la fête étaient.

Mde et M. Antoine Labbé, Mde et M. C. Turgeon, Mde et M. H. Boissonneault, Mde et M. R. DeTonancourt, Mde et M. U. Labbé, Mde et M. Wellie Beaupré, Mde et M. Ed. Labbé, Mde et M. Jos Léveillé, Mde et M. Jos.-T. Duhamel, Mde et M. Louis Turgeon.

Ainsi que Melles E. Turgeon, H. Labbé, D. DeTonancourt et Mary Labbé.

MM. M. Hébert, A. Belanger, J. P. Lafranchise, Wilfrid Beaupré, et Charles Léveilée.

Les incendies

La maison R. Lee située dans la deuxième rue, en face des magasins Révillon Frères, derrière le Red bazar, a été incendiée samedi matin.

Cette maison était occupé par divers magasins entre autres le Capital Pantorium.

C'est dans le local de ce dernier que l'incendie a commencé.

Les pertes sont couvertes par une assurance.

L'an passé, au mois d'Août, cette maison avait été à moitié détruite par un incendie.

Un deuxième incendie bien plus désastreux, s'est déclaré lundi soir dans le bloc de brique appartenant à M. A. R. Chisholm et situé au coin de la Jasper et de la Quatrième rue.

Cette maison à trois étages a été l'une des premières construites en briques à Edmonton. Elle était estimée à environ $30,000, malheureusement les assurances ne couvrent que $18,000.

Le rez de chaussée était occupé par Williamson Bros., marchands de comestibles, et par le dépôt de la Oscar Brown Fruit Co. Les étages étaient occupés par une quarantaine de locataires. Précédemment le Grand Trunk Business College y avait ses classes.

Les pertes totales s'élèvent à plus de $60,000 et le chiffre total des assurances atteint à peine $25,000.

De nombreuses personnes étaient déjà couchées lorsqu'on donna l'alarme. En un clin d'oeil tout le monde fut dans la rue. Quelques femmes à peine vêtues, furent immédiatement recueillies dans les maisons voisines.

Les pompiers arrivèrent aussitôt et commencèrent à lutter contre le feu, mais malgré l'héroïsme de leurs efforts et leur intelligent dévouement la maison entière fût bientôt la proie des flammes.

Après quelques heures de lutte ont dût se contenter de protéger les maisons voisines.

Mardi matin, seuls les quatre murs restaient debout. Ils étaient recouverts d'une épaisse couche de glace, et aux corniches pendaient de splendides stalactites qui étincelaient au soleil levant, tandis que par une opposition violente, de gros tourbillons d'une fumée noirâtre s'échappaient de toutes les ouvertures.

Le spectacle offert par cette ruine était du plus saisissant effet.

La quantité d'eau lancée pour noyer l'incendie est telle que la rue était recouverte d'une couche de glace d'un pied d'épaisseur.

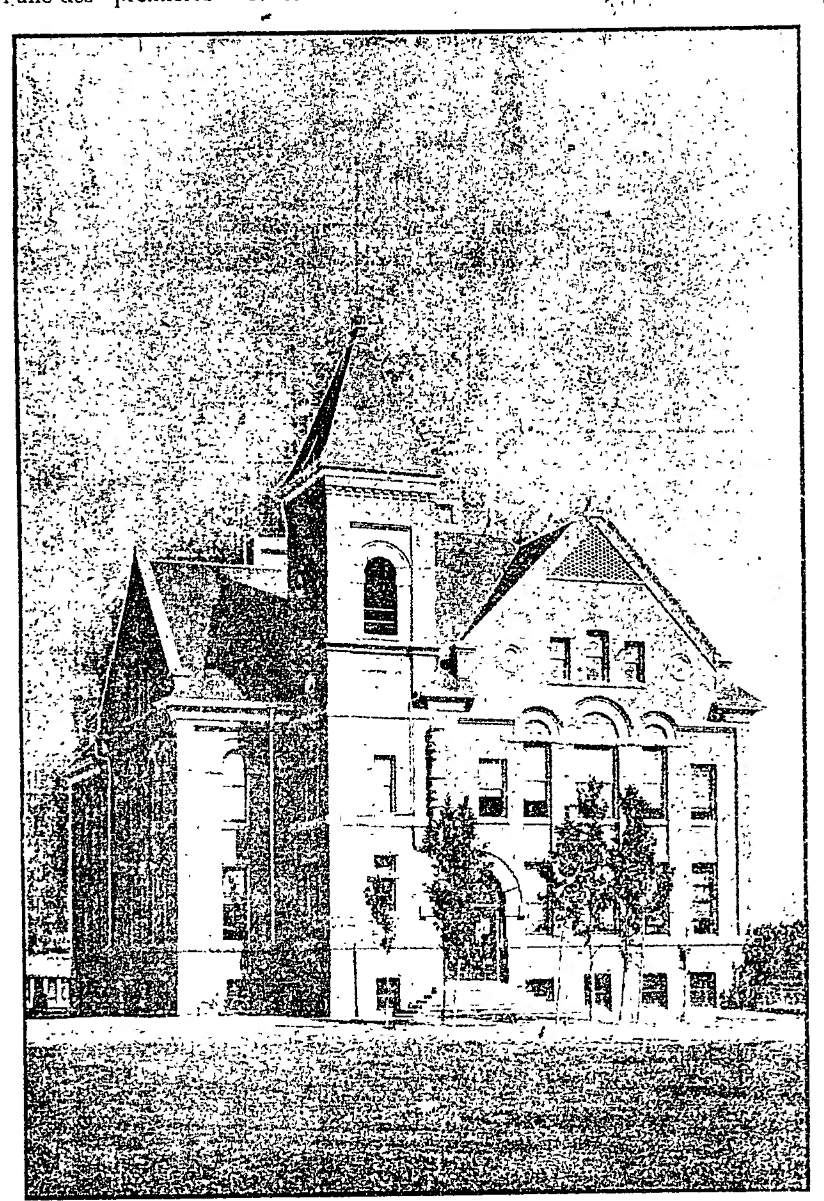
Nous croirions manquer à notre devoir si nous ne rendions un juste hommage à l'héroïsme des pompiers qui par un froid de—35 sont restés toute la nuit à patauger dans l'eau, essayant avec une tenacité sans pareille de limiter le sinistre. Il convient de remercier les propriétaires de l'Hôtel Cécil qui, toute la nuit, ont soutenu les pompiers en leur servant du café chaud et des sandwich à discrétions.

Une grande Ecole va etre construite

La rapidité avec laquelle notre ville se développe n'a pas de meilleur indice que le nombre d'écoles existant déjà ou en construction.

Tout le monde connait la beauté et la dimension des écoles de notre ville. Cependant elles vont toutes être éclipsées par la future école dont la commission scolaire a décidé la construction.

Elle sera bâtie quelque part dans le Nordwood State et quoique cela ne soit pas certain, la construction aura le style de l'école que nous reproduisons ci-dessous.



Style probable de la nouvelle Ecole

Elle contiendra de 10 à 12 classes. Le prix approximatif est supérieur à $65,000.

La commission scolaire craint qu'elle ne puisse être construite à temps, pour les besoins qui ne manqueront pas de se faire sentir bientôt, étant donné la rapidité véritablement phénoménale avec laquelle la population de notre ville s'accroit.

Au nombre des écoles en construction nous citerons l'école Alex Taylor à peine commencée et l'école catholique séparée qui va bientôt être terminée.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur du
COURRIER DE L'OUEST,

Monsieur,

Je vous prie de m'accorder l'hospitalité de vos colonnes afin que les faits cités arrivent plus surement auprès de qu' de droit.

Voici de quoi il s'agit :

Appelé par mes affaires à Morinville, j'eus l'idée, de profiter du service tri-hebdomadaire assuré me dit-on par le C. N.P. Je me rendis donc à la gare, d'où selon les indications donnés par un employé, le train à destination de Morinville devait partir à 9 heures.

Neuf heures étaient, depuis longtemps passées, et pas la moindre apparence de trains.

Nous étions là une dizaine d'aspirants voyageurs en.... train de nous morfondre dans la salle d'attente. Soudain vers 10 heures une locomotive attelé à quelques chars de fret se plaça le long du quai et on cria "all a board."

Vainement je cherchai le char de voyageurs. Il n'y en avait, pas plus que sur la main.

J'interpellai un employé qui en souriant, (je comprends maintenant son sourire) me dit : "Nous n'avons pas de chars de voyageurs, mais vous pouvez monter dans un char de fret." Ahuri, j'embarquai, de l'oeil je cherchai un siège, il n'y en avait point : j'allais redescendre, trop tard : le train était en marche.

Je ne vous dirai pas le long martyr que fut le voyage. Pendant 6 heures ½ très exactement, nous fûmes ballotés à droite à gauche : debout les chaos étaient tels qu'on ne pouvait s'y tenir, assis ou couché il n'y fallait pas songer, le froid était trop vif. Et le train allait tout doucement s'arrêtant parfois longuement en pleine campagne sans raisons apparentes, puis, reprenait sa marche pour s'arrêter encore. Un compagnon de route facétieux proposa de pousser aux roues,mais il ne fit rire personne, il faisait trop froid.

Enfin transis,gelés, a demi morts de faim, fatigués, rompus nous arrivâmes à Morinville, jurant mais un peu tard, qu'on ne nous y reprendrait plus.

Je croyais que telle aventure était exceptionnelle, mais on m'a affirmé que 9 fois sur 10 celà se passait ainsi. J'ai même entendu dire qu'une dame était dangereusement malade pour avoir pris froid pendant le voyage effectué dans des conditions identiques, avec les seules différences qu'il dura 10 heures et qu'un employé humain, fit avec une planche un siège très rudimentaire.

Je comprends sans peine que sur une voie à peine terminée et ou par consequent le trafic n'est pas encore bien amorcé, le C. N. R. n'offre pas autant de confortable que sur les aures lignes.

Il n'en est pas moins vrai qu'il perçoit le plein tarif et que de fait il devrait affecter au moins un char de voyageurs, convenablement chauffé, ou les voyageurs pourraient s'assoir et ne pas contracter des maladies graves par suite du froid.

Il est temps que ces faits soient portés à la connaissance du public et des officiers du C. N. R. afin que l'on reclamant auprès des autres, le service soit amélioré.

Si contre toute attente le C. N. R. ne peut fournir un wagon de voyageurs, ni ne peut assurer une vitesse supérieure à 2 milles à l'heure à ses trains mixtes, il lui reste un parti à prendre qui sera de nature à lui rallier toutes les sympathies.

1. Abaisser le tarif jusqu'à concurrence du prix de transport des animaux.

2. Exiger que les voyageurs, munis chacun d'un licol, soient placés par groupe de 10, sous la surveillance d'un gardien.

3. Exiger que ce gardien s'assure avant le départ, que chaque.... voyageur est muni de vivres frais ou de conserves pour un nombre de jours suffisants.

4. Exiger encore que chaque voyageur soit muni des fourrures ou couvertures afin qu'aucun ne puisse geler en route. La Compagnie n'acceptant aucune responsabilité pour ce genre d'accidents.

Le public ainsi prévenu, ne pourra plus se plaindre de quoi que ce soit et tout ira pour le mieux.

En attendant que le C. N. R. adopte ce que j'ai l'honneur de proposer plus haut, ou se décide à améliorer son service comme il est légitime de l'exiger.

J'ai bien l'honneur de vous saluer,

P. M.

Chance d'affaire a St-Albert

DES SOUMISSIONS seront reçues par le soussigné, d'ici au 15 janvier, 1907 pour l'achat d'un stock de marchandises spéciales, consistant en un assortiment complet et nouveau de Nouveautés, Epiceries et Quincaillerie (valeur approximative de $5,000.00) à St. Albert. Le magasin, qui jouit d'une bonne clientèle, est situé dans le centre du village et peut être loué pour un prix raisonnable.

On pourra obtenir la permission de visiter le stock et des informations plus amples, de

I. W. LEWIS,
Box 314, Edmonton

On demande une bonne à tout faire au No. 295, 7e rue, Bons gages.